

RÉUNION DE SECTEUR



Somme Sud-Ouest

16 septembre 2026, 14h30

LE MOT DU PRÉSIDENT

Franck BEAUVARLET



ORDRE DU JOUR

- ≡ Comprendre TE80
- ≡ Réseaux électriques
- ≡ Intervention du concessionnaire
- ≡ Eclairage Public et Vidéoprotection
- ≡ Bâtiments et Energies renouvelables
- ≡ Réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques
- ≡ Achats d'énergies / CEE
- ≡ Outils à votre disposition
- ≡ Conclusion

COMPRENDRE TE80

764 communes et 15 intercommunalités adhérentes à TE80.

*TE80, garant d'un service public de l'énergie,
pour et avec les territoires.*



TE80 est un outil au service des communes et des EPCI pour agir plus efficacement.
Nos valeurs traduisent cet engagement : accompagner les collectivités et construire ensemble une transition énergétique innovante et durable.

Grâce à la mutualisation, le rôle du syndicat est de :

1. CONSEILLER

Études, expertise et aide à la décision

2. FINANCER

Mobilisation des aides et recherche de financements

3. RÉALISER

Conduite des travaux et suivi des chantiers

4. CONTRÔLER

Suivi des concessions et défense des intérêts
des collectivités

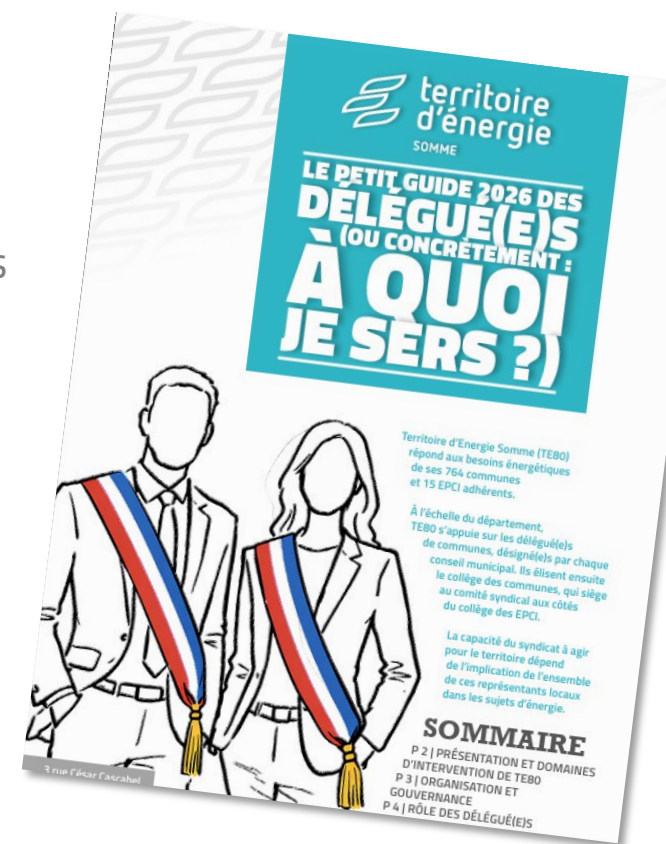
COMPRENDRE TE80

Les délégué(e)s de commune à **TE80** : un relais de proximité, l'interlocuteur privilégié entre votre collectivité et **TE80**

Votre rôle :

- **Représenter** votre collectivité lors des réunions de secteur et porter sa position sur les sujets énergétiques et de réseaux ;
- **Exprimer** les attentes, projets et besoins locaux afin d'alimenter les réflexions et les actions menées par **TE80** ;
- **Assurer** la circulation des informations entre **TE80**, le conseil municipal et les services communaux ;
- **Accompagner** les élus et les habitants sur les questions du quotidien : éclairage public, réseau électrique, gaz, bornes de recharge pour véhicules électriques, vidéoprotection, rénovation énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, etc.

Chaque EPCI est représenté directement au comité syndical par un(e) délégué(e) titulaire et un(e) suppléant(e).



COMPRENDRE TE80

LES MEMBRES DU BUREAU



Franck
BEAUVARLET
Président



Franck
DARRAGON
*1^{er} vice-
président*



Jean-Jacques
STOTER
*2^{ème} vice-
président*



Michel
DESTOMBES
*3^{ème} vice-
président*



Jean-Paul
LECOMTE
*4^{ème} vice-
président*



Virginie
SANNIER
*5^{ème} vice-
présidente*



Jean-Marie
MACHAT
*6^{ème} vice-
président*



Maxime
LAJEUNESSE
*7^{ème} vice-
président*



Régis
SINOQUET
*8^{ème} vice-
président*



Bruno
BALESDENT
*9^{ème} vice-
président*



Frédéric
DEMULE
*10^{ème} vice-
président*



Fabrice
FROMENTIN
*11^{ème} vice-
président*



Romaric
LECLERCQ
*12^{ème} vice-
président*



Claude
MAQUET
*13^{ème} vice-
président*



Aurélien
CAZÉ
1^{er} secrétaire



Jean-Louis
RAMECKI
2^{ème} secrétaire



Laurent
CHOLET
*Membre
du bureau*



Vivien
GRENIER
*Membre
du bureau*



Didier
FRANÇOIS
*Membre du
bureau*

LA GOUVERNANCE :

Vous êtes représentés au comité syndical par 62 délégués titulaires et 62 délégués suppléants dont 19 composent le **Bureau**.

Vous pouvez compter sur l'engagement des élus du Comité syndical et du Bureau de **TE80** pour porter vos préoccupations et défendre vos intérêts à l'échelle départementale.

COMPRENDRE TE80

A quoi servent concrètement les ressources de TE80 ?

Les ressources du syndicat permettent de financer des projets utiles au quotidien et pour l'avenir.



Notre mission : investir aujourd'hui pour des territoires plus durables demain.



Les travaux sur les réseaux électriques

Renforcer et sécuriser le réseau pour tous.



L'enfouissement des réseaux

Embellir nos communes et améliorer la résilience des réseaux.



La rénovation de l'éclairage public

Moderniser pour moins consommer et plus de confort.



La vidéoprotection

Sécuriser les espaces publics et protéger les habitants.



Les bornes de recharge pour véhicules électriques

Accompagner la mobilité propre sur le territoire.



La rénovation énergétique des bâtiments publics

Réduire les dépenses énergétiques et améliorer le confort.

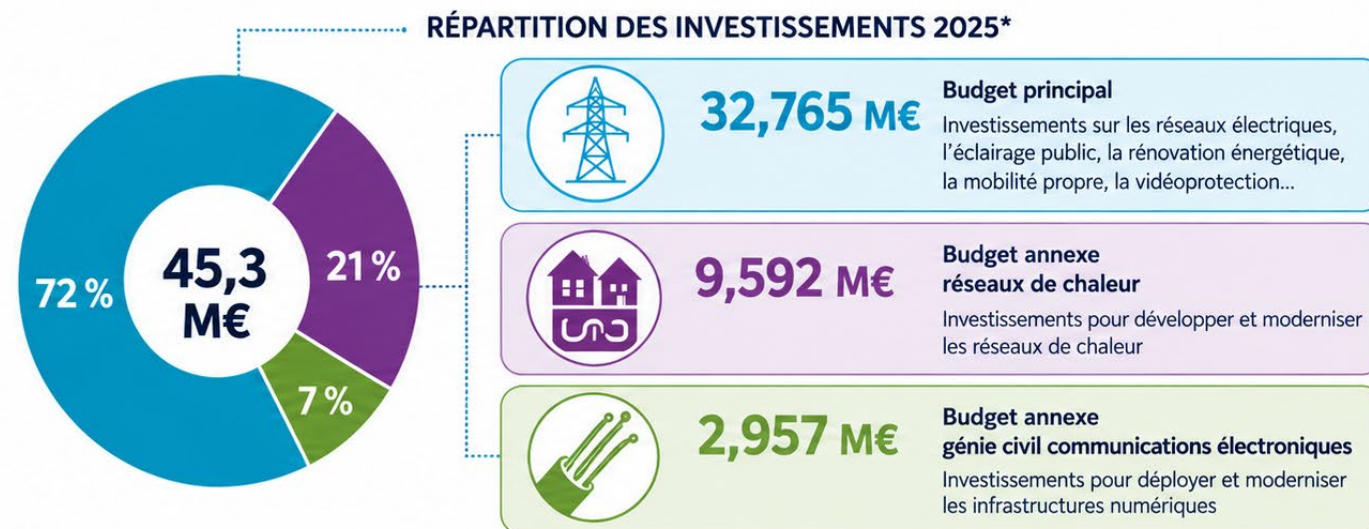
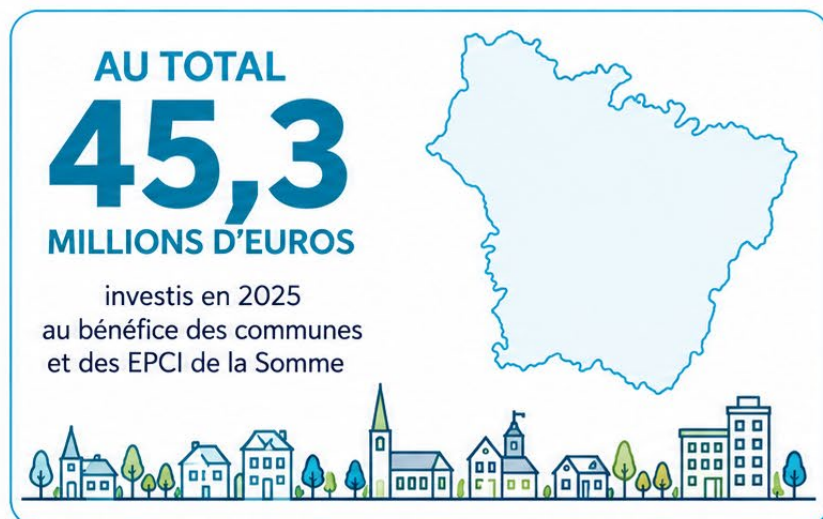


Le développement des énergies renouvelables

Produire localement des énergies propres et durables.

COMPRENDRE TE80

Ainsi ce sont **+ de 45 M€** investis sur les projets du territoire en 2025*



Chaque euro investi par TE80 améliore le cadre de vie, renforce l'attractivité des territoires et prépare un avenir plus durable pour les habitants de la Somme.

* Chiffres issus du CFU 2025

* *Fiche synthétique des travaux et investissements dans votre secteur à votre disposition à la table d'accueil.*

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les défis auxquels vos collectivités sont confrontées :

- **Monter un projet devient de plus en plus complexe**, sur les plans technique, administratif et financier.
- **L'électrification des usages s'accélère et doit être anticipée**, notamment pour ses impacts sur les réseaux : bornes de recharge, pompes à chaleur, photovoltaïque, bâtiments publics...
- **Les coûts de l'énergie restent volatils et difficiles à anticiper.**
- **Les habitants attendent davantage** de services, de réactivité et de résultats concrets.

*Les enjeux énergétiques sont au centre de la gestion communale et communautaire. **TE80** vous accompagne sur ces sujets.*



RÉSEAUX ELECTRIQUES

DIRECTION
DES OPÉRATIONS

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

- **TE80 pour les communes adhérentes est propriétaire des réseaux** (réseau HTA : 15 000 ou 20 000 V, poste de transformation HTA, réseau Basse Tension: 400 V, branchements et comptages).
- **Autorité organisatrice de la distribution publique** : 2 contrats de concession (Délégation de Service Public)
- **Des travaux sous maîtrise d'ouvrage de TE80 obligatoires** (renforcements, extensions, sécurisations) et des travaux « optionnels » (enfouissements).
- **Financement pluriel et varié de ces travaux** : pétitionnaire, concessionnaires, collectivités, Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE), CD80, etc.
- **Dialogue/contrôle des concessionnaires** : Enedis et SICAE de la Somme et du Cambrasis. Des réunions mensuelles ou trimestrielles, un rapport d'activité contractuel annuel qui fait l'objet d'une analyse détaillée et d'une présentation aux élus.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

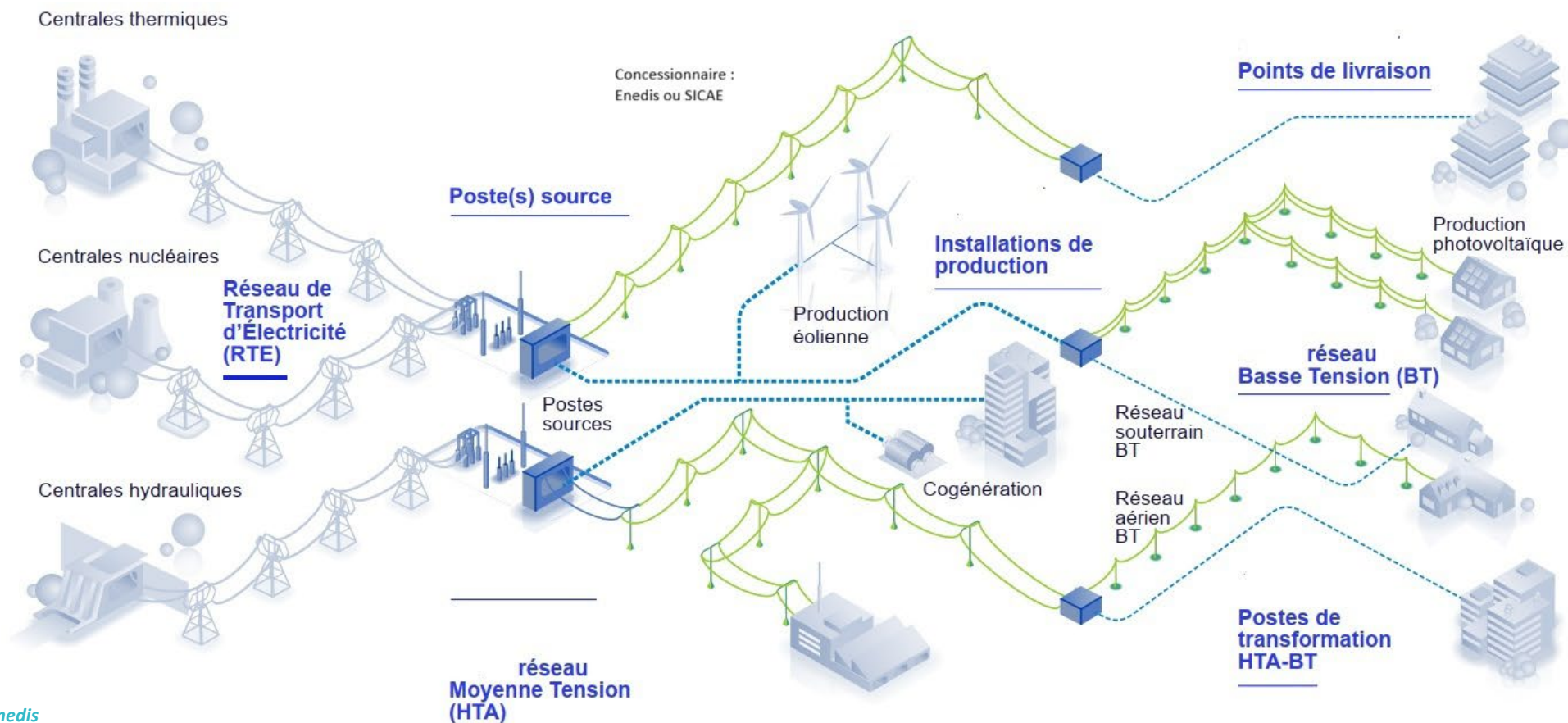
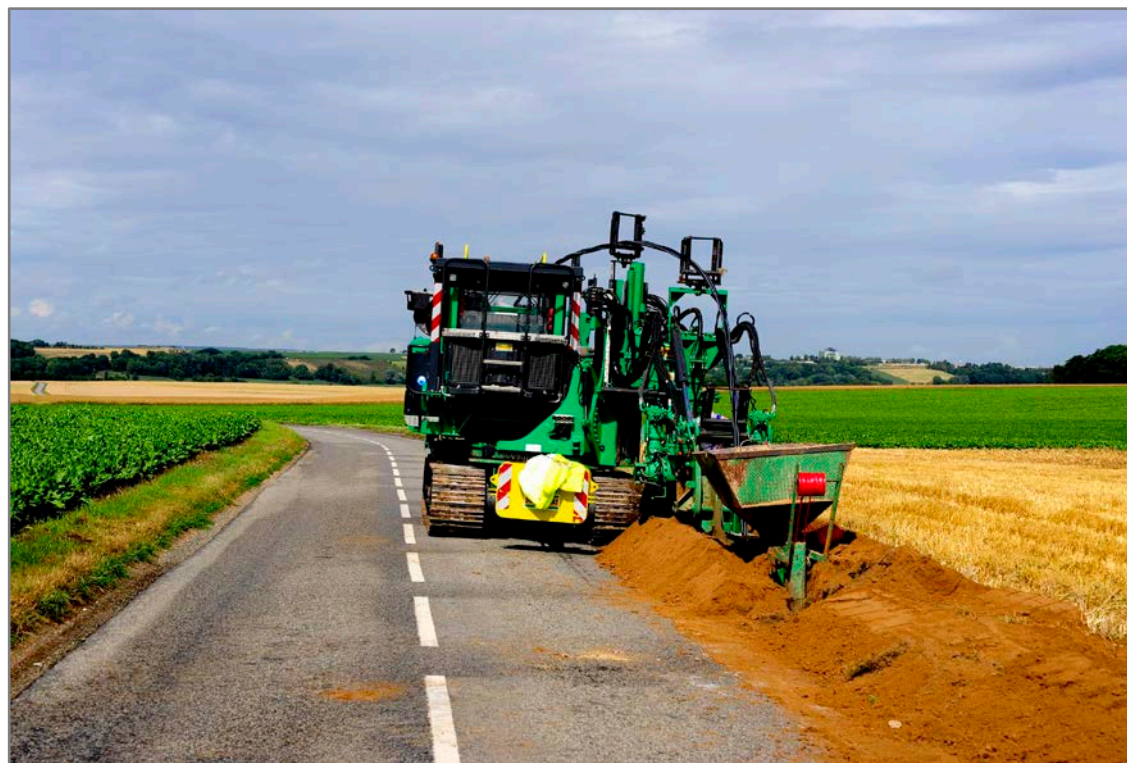


Image Enedis

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les Composants (*Lignes 15 000 ou 20 000 V*)



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les Composants (*Lignes 15 000 ou 20 000 V*)



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants et les postes de transformation



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants et les postes de transformation



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants et les postes de transformation



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants et les postes de transformation *(vus de l'intérieur...)*



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants (*Lignes Basse Tension aériennes*)



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants (*Lignes Basse Tension aériennes*)



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants (*Lignes Basse Tension souterraines*)



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les composants (*Divers Coffrets de Distribution BT*)



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Exemple financier (effacement) pour une commune de catégorie* **A** ou **B**

Travaux électriques :

- Coût hors taxes des travaux électriques (y compris le contrôle technique des ouvrages) : 248 708,00 €
- Frais de maîtrise d'œuvre **5 %** du coût HT de l'opération : 12 435 €
- Montant total hors taxes de l'opération : 261 143 €
- TVA sur les travaux : 49 741 €
- **Total TTC :** 310 885 € TTC

Le plan de financement :

- Participation de la **commune 50 %** du coût HT de l'opération soit : 130 571 €
- Montant pris en charge par **TE80 50 %** soit : 130 571 €
- TVA avancée par **TE80** : 49 741 €
- **Total TTC :** 310 885 €

D'autres aides peuvent être mobilisées, notamment du CD80, sous conditions



Projet
d'effacement
à Rue

* Catégorie de la commune
→ Guide 2026 des Services
et des Aides Financières (p5)

INTERVENTION DU CONCESSIONNAIRE

enedis

Enedis, un acteur au cœur du système électrique français



1,4 millions de km

de câbles sur 95 % du territoire
(35 fois le tour de la Terre, moitié aérien/moitié souterrain)



2,3 millions de points de charge
pour véhicules électriques



15 000 km

de réseau neuf chaque année
(un tour de la terre tous les 3 ans)



39,6 millions de clients



45 GW d'EnR raccordés

dont **22GW** de PV et **19,5GW** d'éolien



38,4 millions de compteurs Linky
10 millions d'interventions à distance
chaque année



1 082 000 installations photovoltaïques
dont **678 000** en autoconsommation



2 257 postes sources

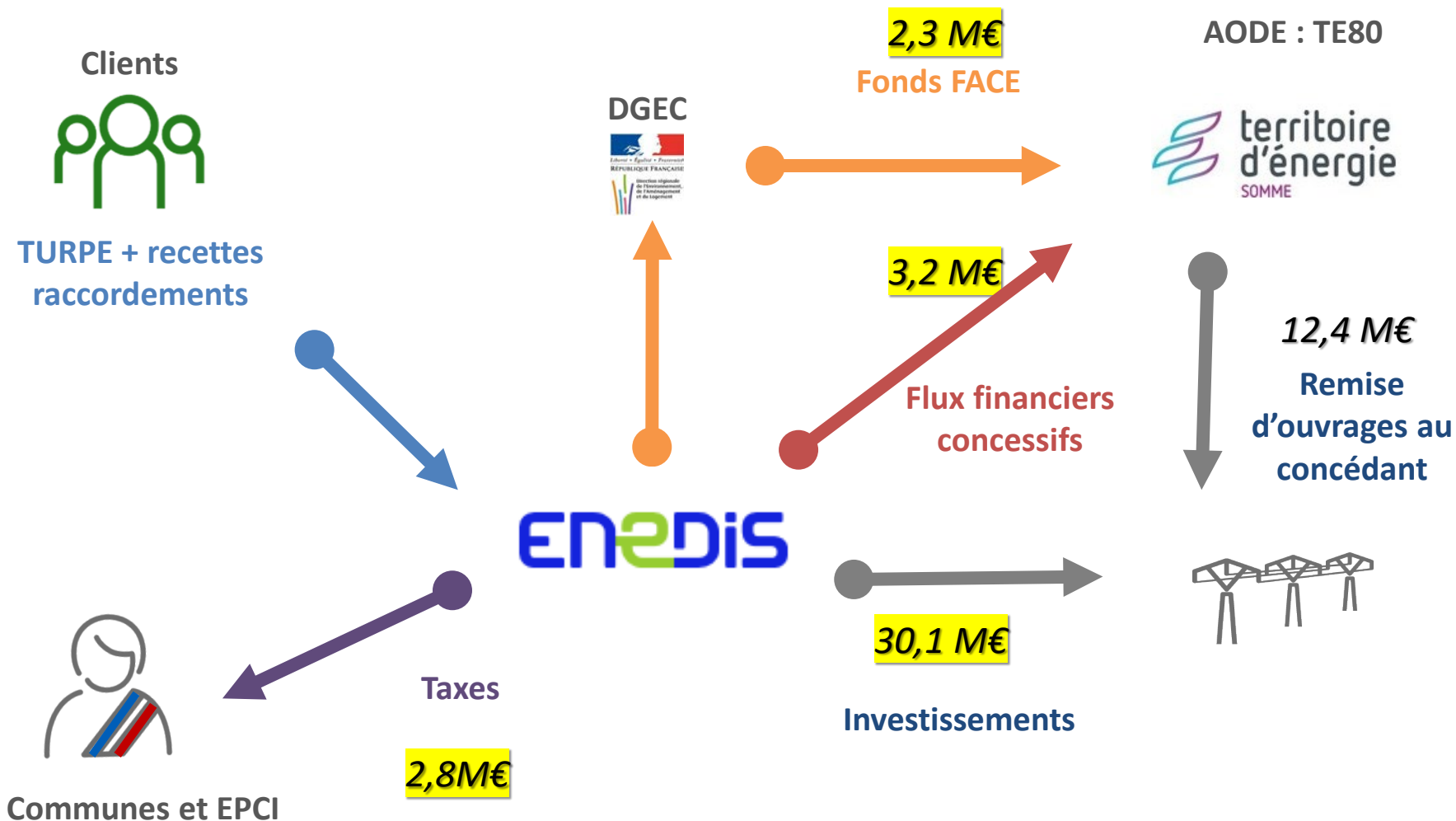


**GESTIONNAIRE DU RÉSEAU
DE DISTRIBUTION**



**ACTEUR ÉCONOMIQUE
MAJEUR**

En 2025, Enedis injecte **38,4 M€** au périmètre TE80



Flux financiers concessifs



Part R1
(fonctionnement) **0,6 M€**



Part R2
(investissements) **1,3 M€**

Article 8
(effacements) **0,25 M€**

PCT
(40% extensions) **1,0 M€**

Aménagement électrique des territoires

Le réseau électrique est aujourd'hui au carrefour de nombreux enjeux liés à l'aménagement du territoire et à la transition énergétique : l'implantation des énergies renouvelables (EnR) dans les territoires; le développement de la mobilité électrique et le raccordement des bornes de recharge; la décarbonation de l'industrie; la souveraineté numérique via l'implantation de datacenters; la réhabilitation de friches, etc.

→ Une relation qui passe de « concessionnaire - prestataire technique »
à « aménageur - partenaire stratégique »

- Bien sûr, présents à vos côtés au quotidien,
- mais surtout, vous accompagner **très en amont** de vos projets, petits et grands.



Un interlocuteur Enedis accompagne chaque élu de la Somme !



Pierre-Yves GANDON

Délégué Territorial



06 60 48 40 47

- Préfecture
- Parlementaires et grands élus
- Région, Conseil départemental

Grégory THUILLIER



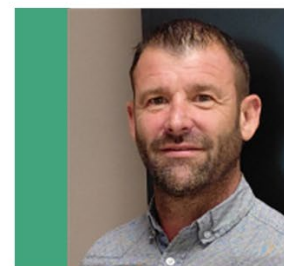
gregory.thuillier@enedis.fr

Tél : 06 98 49 72 81

Interlocuteur territorial pour :

- CA Amiens Métropole
- CC du Territoire Nord Picardie
- CC du Pays du Coquelicot

Sébastien FRION



sebastien.frion@enedis.fr

Tél : 06 78 68 72 38

Interlocuteur territorial pour :

- CC Somme Sud-Ouest
- CC Avre Luce Noye
- CC du Grand Roye
- CC de l'Est de la Somme
- CC Terre de Picardie
- CC Val de Somme

Pascal LEDUC



pascal.leduc@enedis.fr

Tél : 06 27 28 73 53

Interlocuteur territorial pour :

- CA de la Baie de Somme
- CC Ponthieu-Marquenterre
- CC Nièvre et Somme
- CC du Vimeu
- CC des Villes Sœurs
- CC interrégionale Aumale Blangy-sur-Bresle





ÉCLAIRAGE PUBLIC

DIRECTION
DES OPÉRATIONS



ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est « l'ensemble des installations lumineuses destinées à éclairer les espaces extérieurs publics afin d'assurer la sécurité, le confort et la mise en valeur du cadre de vie nocturne. »

Il répond à plusieurs règlements ou normes techniques.

Le choix de la durée d'éclairage est à la main de la commune (pouvoirs de police du Maire).

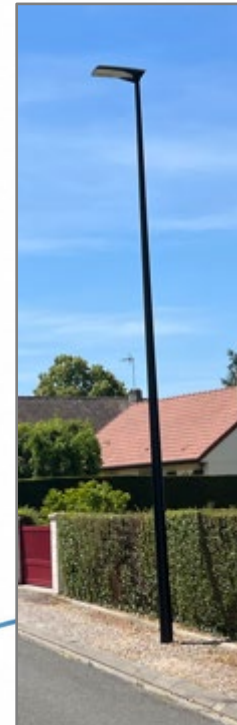
Le système comprend :

- Des « sources lumineuses »
- Une ou des commande(s)
- Des câbles

ÉCLAIRAGE PUBLIC



ÉCLAIRAGE PUBLIC



ÉCLAIRAGE PUBLIC

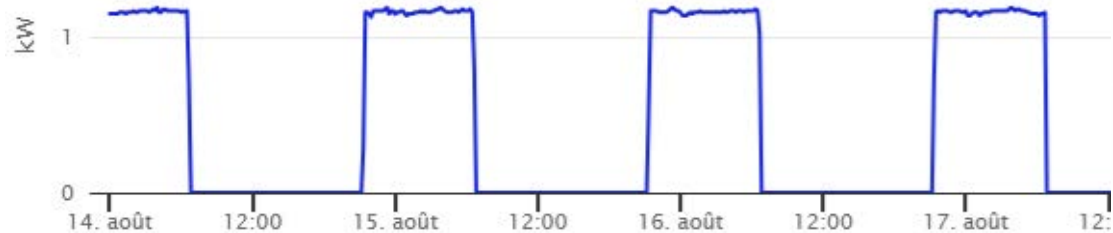
QUE PROPOSE TE80 ?

- Ingénierie et travaux pour le remplacement des systèmes
(avec ou sans transfert de compétence)
- Entretien / maintenance / réponses réglementaires aux DT/DICT (*Déclarations de Travaux et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux*) + Astreintes
- Travaux (*renforcements, enfouissements*)
- Achat d'énergie avec «surveillance des consommations» et optimisation des contrats
- Solutions de financement

Un travail sur le « fonctionnement optimal » sur la base des choix communaux :

programmation horaire, baisse de luminosité automatique pour éclairage «permanent», nouvelles possibilités de «réglage des armoires» via de nouveaux modules radio.

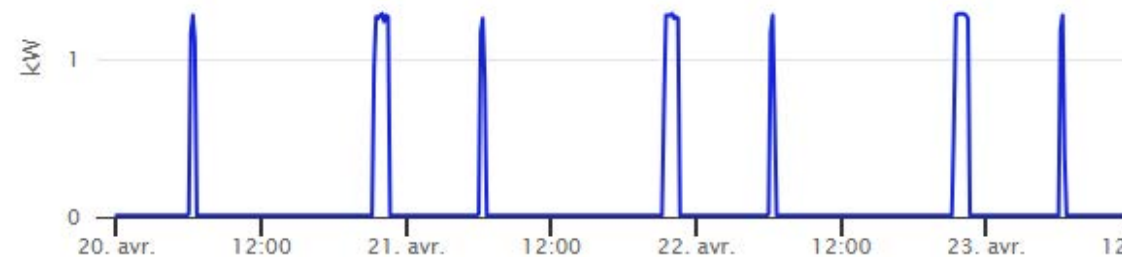
ÉCLAIRAGE PUBLIC



Éclairage permanent



Éclairage avec baisse
d'éclairement automatique



Éclairage avec extinction



Prise en compte panne
Éclairage

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Exemple Financier pour une commune de catégorie A ou B*

Pour un devis de 60 620 € HT de matériel et 14 374 € HT de rénovation d'armoires de commande :

Détail des montants pris en charge par Territoire d'Énergie Somme :

* 20 % du coût hors taxes	12 124 €
* 70 % du coût HT des travaux de rénovation d'armoire de commandes :	10 062 €
* la maîtrise d'œuvre 7 % du coût HT des travaux	5 250 €
* la TVA sur les travaux.....	14 999 €
Montant total pris en charge par TE80	42 435 €
Contribution de la Commune	52 808 €

* Catégorie de la commune
→ Guide 2026 des Services
et des Aides Financières (p5)

D'autres aides peuvent être
mobilisées sous conditions,
notamment du CD80

Marquivillers



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP/IM/Fluo



Quelques données sur les transferts de compétences en entretien :

507 Communes et 2 communautés de communes (Zone TGV et zone Gros Jacques C CVS) ;

57 900 points lumineux dont :

33 500 lanternes LED ;

24 460 autres sources dont 22 130 SHP (Sodium Haute Pression) et 1 296 IM (Iodure Métallique).

**Le 24 février 2027, la réglementation européenne interdira la mise sur le marché de lampes à décharge (Sodium Haute Pression - SHP -, Iodure Métallique - IM)
Ces ampoules sont utilisées pour des usages d'éclairage public (SHP) ou d'éclairage sportif (IM).**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes
SHP/IM/Fluo

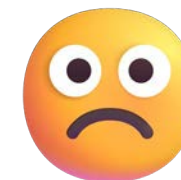


Sodium Haute Pression – EP principalement



Iodures Métalliques– Eclairage Sportif en quasi-totalité

Pas de solution
de remplacement



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP/IM/Fluo

TE80 adapte son règlement de service : fin de la maintenance préventive pour les ampoules qui ne seront plus disponibles.

- >> Diffusion durant l'été d'une information générale aux communes qui n'ont pas transféré leur compétence « entretien EP », sur la fin de commercialisation de ces ampoules, les solutions de remplacement et les aides.
- >> Information récente ciblée et proposition de rendez-vous aux communes qui ont transféré la compétence « entretien EP ». Un retour est attendu **impérativement avant le 20/10/2026.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes IM

POUR LES LUMINAIRES DE TYPE IM ET ASSIMILÉS :

Pas de matériel de substitution > Prévoir un remplacement par des systèmes LED à court terme.

Aide de TE80 : 20 % du montant HT de l'investissement (hors communes urbaines ne versant pas la totalité de « leur taxe électricité » à TE80 : 0%).

Il est également possible de solliciter l'aide du CD80 via le Fonds d'Aide aux Communes (FAC) d'un taux maximum de 30%, sous réserve de validation par les Conseillers départementaux du canton.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP

Pour les luminaires SHP, scénario privilégié par TE80 :

- Proposition de remplacement des luminaires concernés par un système *LED* (avec engagement de réalisation).
- **Aide de TE80 = 20 % du montant HT** (*hors communes urbaines ne versant pas la totalité de « leur taxe électricité » à TE80 : 0%)* de l'investissement.
- Possibilité de solliciter également l'aide du CD80 via le Fonds d'Aide aux Communes (30% maximum, sous réserve de validation par les conseillers départementaux du canton).

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP

2 autres scénarios proposés :

- **Remplacement des lampes, si possible par des lampes de substitution LED** (*sous conditions : suppression de l'appareillage, adaptation éventuelle des disjoncteurs, etc.*) : de 35 à 48€/an d'entretien au lieu de 28 à 39€/an pour les SHP avec gain sur les consommations de 47€/an pour les communes sans extinction et de 24€/an pour les communes avec extinction de 6h).
- **En cas d'impossibilité de remplacement** (état ou âge de la lanterne) : ultime remplacement de l'ampoule à l'identique et information à la commune de l'impossibilité de tout remplacement futur préventif et correctif. **Le coût de la maintenance de type SHP sera maintenu jusqu'à la fin de vie de la lampe.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation et fin des lampes SHP/IM/Fluo

Cas concret : passage LED

Exemple financier réel : Commune de catégorie A ou B, ayant remplacé en 2012/2014 toutes ses lanternes par du matériel SHP « Haut de Gamme » (55 luminaires)

	Montant Investissement (€ HT)	Reste à charge maximum commune (€)	Montant Energie annuelle (€)	Montant Maintenance annuelle (€)	Total Annuel (€)
Actuel			2 000 €	1 270 €	3 270 €
Solution 1 Ampoules de Substitution			725 €	1 450 €	2 175 €
Solution 2 Remplacement lanternes	60 000 €	48 000 €	895 €	800 €	1 695 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Entretien - Maintenance Eclairage Public Réponses DT-DICT

- Dépannage (**entretien correctif**) avec demande sur site Internet
- **Dépannage en Urgence** si un quartier complet est touché
- **Gestion des sinistres**
- Réponses **règlementaires** aux Déclarations de Travaux et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Optimisation
des coûts et
financement

COTISATION MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC BARÈME 2026 Communes avec taxe sur l'électricité au profit de TE80					
Type de source	Régime n°4 AD (+ de 3000 h/an)	Régime n°3 AE (3 000h - 2 001 h/an)	Régime n°2 BD - BE (2 000h - 1 001h/an)	Régime n°1 CD - CE - MF (- 1 000h/an)	Éclairage Homologué (- 1 000h /an)
SHP 70	28,20 €	24,40 €	16,90 €	14,50 €	- €
SHP 100	32,30 €	25,80 €	21,40 €	18,00 €	- €
SHP 150	38,70 €	28,00 €	23,90 €	20,70 €	- €
SHP 250	46,50 €	31,50 €	26,50 €	22,20 €	- €
SHP 400	48,90 €	37,60 €	30,20 €	27,50 €	- €
SHP 1000	85,00 €	72,30 €	63,20 €	53,30 €	- €
IM ≤ 500	56,50 €	40,10 €	32,40 €	25,80 €	- €
IM 1000	147,10 €	125,10 €	76,40 €	65,00 €	84,50 €
IM 2000	- €	- €	- €	83,50 €	105,20 €
IM 2000 - 400 V	- €	- €	- €	99,40 €	117,90 €
FLUO 55	77,40 €	65,70 €	31,60 €	26,90 €	- €
TF < 36	17,90 €	15,20 €	11,30 €	10,80 €	- €
TF > 36	25,20 €	21,40 €	16,10 €	15,30 €	- €
Lanterne LED	16,20 €	14,80 €	14,20 €	13,30 €	- €
Ampoule LED]0;40]W	35,00 €	27,90 €	23,20 €	19,50 €	- €
Ampoule LED]40;50]W	47,70 €	38,10 €	31,60 €	26,60 €	- €
Feux Récompense (Optionnel)	246,80 €	- €	- €	- €	- €



VIDÉOPROTECTION

DIRECTION
DES OPÉRATIONS

VIDÉO**PROTECTION**

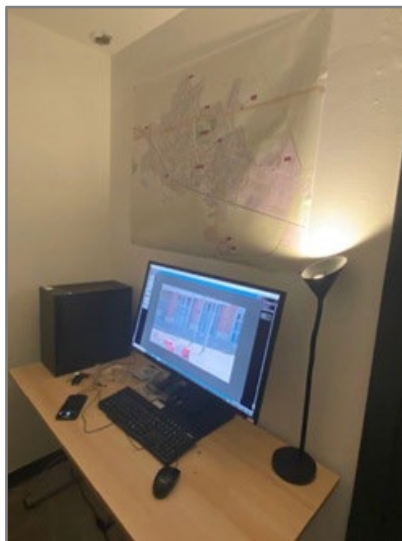
*La vidéoprotection publique est un **système de caméras installé dans les espaces publics pour contribuer à la sécurité des personnes et des biens, prévenir les incidents et aider les autorités dans leurs missions de protection et d'intervention.***

Le système comprend :

- Des capteurs d'images (caméras de divers type)
- Un ou des systèmes de communication (radio, fibre optique, GSM 5G, ...)
- Un système de stockage et de visualisation des images.

VIDÉOPROTECTION

Centre de Supervision



Divers systèmes de caméras installés



Que propose TE80 ?

- **Ingénierie** et travaux pour l'installation de **nouveaux systèmes** ou d'extension de **systèmes existants**
- **Gestion des démarches administratives et réglementaires** notamment auprès des services préfectoraux.
- Entretien et maintenance (*2 modes*)
- **Réponses réglementaires** aux Déclarations de Travaux et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux + **Astreinte**
- **Financement**

VIDÉO PROTECTION

Exemple financier pour une commune de catégorie A ou B*

Avec transfert de la compétence **maitrise d'ouvrage**

Dossier d'un montant de travaux de 57 924 € Hors Taxes

- Montant pris en charge par TE80
(20 % du coût hors taxes des travaux) :
 - Maitrise d'œuvre 7% du HT :
 - TVA
 - Contribution de la Commune :
- TOTAL TTC :**

11 585 €
4 055 €
11 585 €
46 339 €
73 564 €

D'autres aides peuvent être mobilisées, notamment la DETR et le FIPD sous certaines conditions et avec de la patience.

La Neuville
Sire Bernard



* Catégorie de la commune
➔ **Guide 2026 des Services
et des Aides Financières (p 5)**



BATIMENTS ÉNERGIES RENOUVELABLES

DIRECTION DE LA TRANSITION
ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE



LE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ (CEP) DEVIENT...



SOOBRE 80

Service **O**opérationnel pour des **O**uvrages **B**âtis **R**esponsables et **E**conomies
dans la Somme

BATIMENTS ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un parcours basé
sur des valeurs fortes

REPOSANT SUR NOTRE CHARTE DE VALEURS



UNE EXPERTISE
TECHNIQUE SOLIDE



UNE CONNAISSANCE
FINE DU TERRAIN



DES SOLUTIONS
CONCRÈTES



UN ENGAGEMENT
AU SERVICE DU PUBLIC

ET DES ENGAGEMENTS



MIEUX COMPRENDRE
LES PRIORITÉS
DES MAIRES



ADAPTER NOTRE
DISCOURS SELON
NOS INTERLOCUTEURS



METTRE D'AVANTAGE
EN VALEUR L'IMPACT
DE NOS SOLUTIONS



FACILITER L'ADHÉSION
ET LE PASSAGE
À L'ACTION

POUR REpondre À VOS BESOINS



RÉDUIRE
LES FACTURES
ÉNERGÉTIQUES



AMÉLIORER
LE SERVICE
AUX HABITANTS

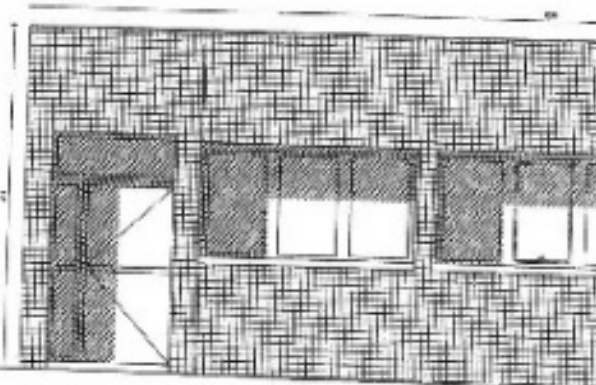


MOBILISER
DES FINANCEMENTS
DISPONIBLES



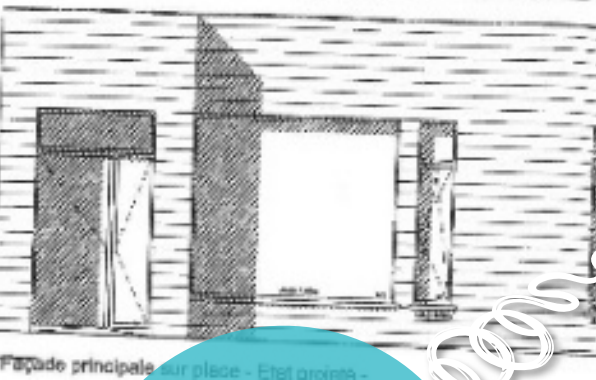
PRÉPARER
LA COMMUNE
DE DEMAIN

Etat existant



Façade principale sur place - Etat existant

Etat projeté



Façade principale sur place - Etat projeté

Depuis le
1^{er} janvier
2026

SOOBRE 80

Service **O**opérationnel pour des **O**uvrages
Bâtis **R**esponsables et **E**conomiques dans la
Somme



Scinder le conseil en 4 approches complémentaires, pour « coller » au plus près des attentes et selon la taille des bâtiments :

- ❑ Niveau 0 : conseils gratuits et ouvert à tous les adhérents de TE80
- ❑ Niveau 1 : pré diagnostic énergétique pour un aperçu global; suivi des consommations et dépenses d'énergies avant et après rénovation
- ❑ Niveau 2 : stratégie de rénovation globale avec audits énergétiques réglementaires
- ❑ Niveau 3: mandat de maîtrise d'ouvrage à TE80 pour le passage en phase travaux / accès aux financement fonds de concours.

	MISSIONS	REMARQUES	TARIFS PROPOSÉS		
Niveau 0	1 ^{er} contact 1 ^{ère} visite conseils/priorisations	expression des besoins et attentes ; repérage et suites à donner	0 € / à titre gracieux		
Niveau 1	Réalisation d'un pré-diagnostic énergétique	Passage de la demande en Bureau syndical tous les mois + Pré-diagnostic réalisé en interne (pas nécessaire si diagnostics déjà réalisés de moins de 3 ans)	300 € / bâtiment		
Niveau 2	Réalisation d'un audit énergétique complet et accompagnement dans les dossiers de demande de subvention	Audit réalisé par un prestataire selon la méthode TH CEX Réalisation de 3 scénarios de performance + étude d'approvisionnement énergétique	- de 500m ²	500 à 1000 m ²	+ de 1000m ²
			500 € / bâtiment	1 000 € / bâtiment	1 500 € / bâtiment
Niveau 3	Maitrise d'ouvrage sous mandat	TE80 passe les marchés de travaux, contractualise, pilote les travaux , réceptionne et paie l'intégralité des factures avant la refacturation à la collectivité	2 000 € / opération	3 500 € / opération	5 000 € / opération
Options à la carte	Déclaration OPERAT	Respect du décret tertiaire	Refacturation à l'identique		
	Audit et installation d'un équipement de télégestion	Respect du décret BACS	Refacturation à l'identique		
TOTAL			2 800 €	4 800 €	6 800 €

Cotisation
« au projet »

Prise en charge
de TE80
de 70 à 80%

SOOBRE 80 : Votre parcours de rénovation énergétique

Service Operationnel pour des Ouvrages Batis

Responsables et Economes de la Somme



SOMME

Niveau 0 : Conseils et Infos (Offert)

Informations générales, visites de sites et aide au choix du modèle économique pour lancer un projet.



Niveau 1 : Pré-diagnostic Simplifié

État des lieux des consommations et ratios (300 € / bâtiment) pour identifier les gisements d'économies.



Niveau 2 : Audit énergétique complet

Scénarios de travaux chiffrés



Niveau 3 : Conduite des Travaux

TE80 assure le mandat de maîtrise d'ouvrage, le pilotage des chantiers et la recherche de subventions.

Audit énergétique réglementaire complet et élaboration de scénarios de travaux chiffrés.



Tarifs d'Adhésion (selon taille)

< 500 m² : 2 000 €
500 à 1000 m² : 3.500 €
> 1000 m² : 5 000 €

Tarifs d'Adhésion (selon taille)

< 500 m² : 500 €
500 à 1000 m² : 1 000 €
> 1000 m² : 1 500 €

Financement et Fonds de Concours

Accès au fonds de concours TE80 et valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).



Objectif Sobriété & Réglementation

Aide à la saisie OPERAT (Décret tertiaire) et sensibilisation aux éco-gestes (Concours Ecoloustics).



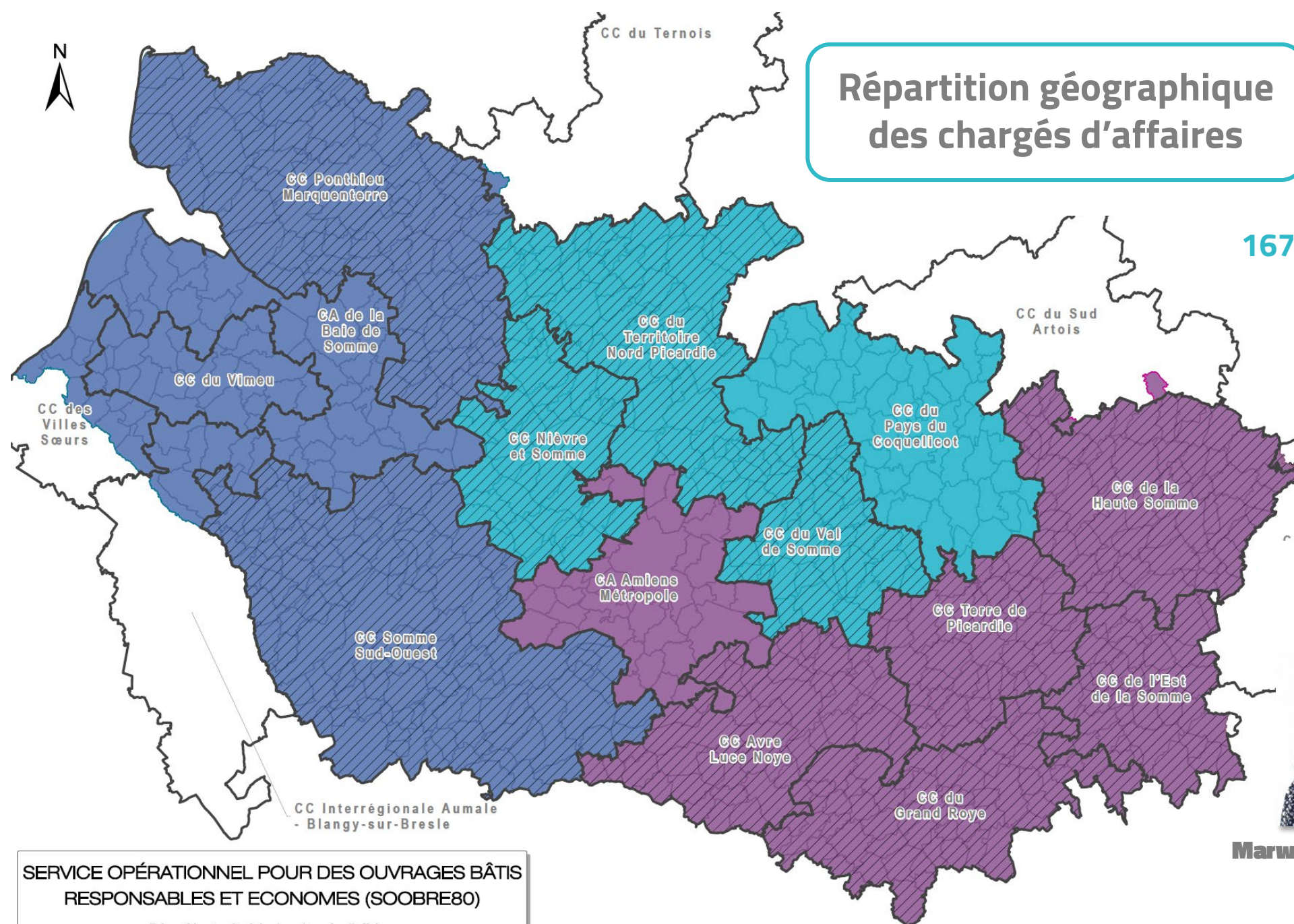
Flyer
2026



Répartition géographique des chargés d'affaires



167 collectivités accompagnées
663 bâtiments
70 000 m²



Eric DARRAS



Diego AGUILERA



Marwa GATTOUFI



Ep jji DELAPORTE

SERVICE OPÉRATIONNEL POUR DES OUVRAGES BÂTIS
RESPONSABLES ET ECONOMES (SOOBRE80)

Répartition territoriale des chargés d'affaires

0 3,5 7 14 Kilomètres

33 OPÉRATIONS EN COURS

Dont :
14 avec PAC
aérothermique
9 avec PAC
géothermique
2 avec chaufferie
biomasse

RÉPARTITION

1/3 de mairies
1/3 d'écoles
1/3 de bâtiments
sportifs et culturels

Secteur	Collectivité	montant total estimatif (HT)
CAAM	Allonville	130 000 €
	Saint-Saulfieu	1 400 000 €
	Hébécourt	730 000 €
CCALN	Hangest-en-Santerre	190 000 €
	CC Avre Luce Noye	850 000 €
	Jumel	380 000 €
	Ailly-Sur-Noye	1 000 000 €
	La faloise	112 000 €
CCES	Hombleux	730 000 €
CCGR	Rollot	1 200 000 €
	Carrépuis	350 000 €
CCHS	CC Haute Somme	850 000 €
CCiVS	Mers-les-bains	400 000 €
CCNS	Argoeuves	130 000 €
	Halloy les Pernois	260 000 €
	Vignacourt	780 000 €
	Lanches-saint-Hilaire	100 000 €
CCPC	Harponville	240 000 €
	Etinhem Méricourt	250 000 €
	Toutencourt	410 000 €
CCPM	Ponthoile	700 000 €
	Quend	200 000 €
	Sailly Flibeaucourt	150 000 €
CCSSO	Namps-Maisnil	430 000 €
	O-de-Selle	170 000 €
	Croixrault	300 000 €
CCTNP	CCTNP	1 600 000 €
CCTP	CC Terre de Picardie	470 000 €
CCV	Cahon	200 000 €
	Quesnoy-le-montant	300 000 €
CCVS	Pont-Noyelle	180 000 €
	Vecquemont	250 000 €
	Bussy les Daours	200 000 €
33		15 642 000 €

Rénovation vertueuse et amélioration de la performance énergétique de la **mairie-école** de **PONT-NOYELLE**

Coût global TTC
4 9 99 €



Pour une exemplarité :

SOCIALE

Une transition énergétique réussie pour une commune dynamique de 826 habitants : **Economies** et **confort thermique** (hiver et été) pour les usagers via la rénovation du bâti et l'utilisation potentielle du solaire pour un projet d'autoconsommation collective dans un second temps.

INGENIERIE / TE80

Pilotage administratif, juridique et financier, sous mandat de **maitrise d'ouvrage** : des études jusqu'aux travaux, sur l'ensemble du projet (isolation et chauffage)

ENVIRONNEMENTALE

Surface de 282 m², Isolation combles/plafonds, rampants, Leds, VMC double flux, remplacement des films chauffants électriques par une **pompe à chaleur Air/Air**

Un **projet solaire** photovoltaïque en autoconsommation en prévision
Réduction de **2.8 tonnes** de CO2 par an (ou 13 019 km en voiture)

ÉCONOMIQUE

Une facture globale énergétique **inférieure de 68 %** vis-à-vis de la situation initiale (de 58 200 kWh/an à 18 500)

TRI
avec subventions : **13 ans.**



UNE GÉOTHERMIE AMBITIEUSE dans la Commune de ROLLOT

Villages d'avenir



Pour une exemplarité :

SOCIALE

Une transition énergétique réussie en centre bourg visant :

Indépendance énergétique, économies financières et confort thermique pour les usagers via l'utilisation d'une **ressource locale, renouvelable et inépuisable**.

INGENIERIE / TE80

Pilotage complet : technique, administratif, juridique et financier, **sous mandat de maîtrise d'ouvrage** : des études jusqu'aux travaux, sur l'ensemble du projet (isolation et chauffage).

ENVIRONNEMENTALE

5 sites : école maternelle et élémentaire/salle des fêtes/Cantine/Garderie/ ancienne mairie soit **1720 m²**, d'une commune de 757 habitants (commune lauréate « village d'avenir »)
Isolation murs, combles et menuiseries, géothermie avec **9 sondes** de 140m : 1 260m forés, avec appoint gaz propane.
Un projet permettant de passer de 57 à 4 tonnes eq CO2/an soit une **économie de 53 t eq CO2**.

ÉCONOMIQUE

Une facture globale **inférieure de 87 %** vis-à-vis de la situation initiale (sans isolation + fioul).

TRI prévisionnel avec subventions : **9 ans**.

Coût global TTC
1 273 000 €

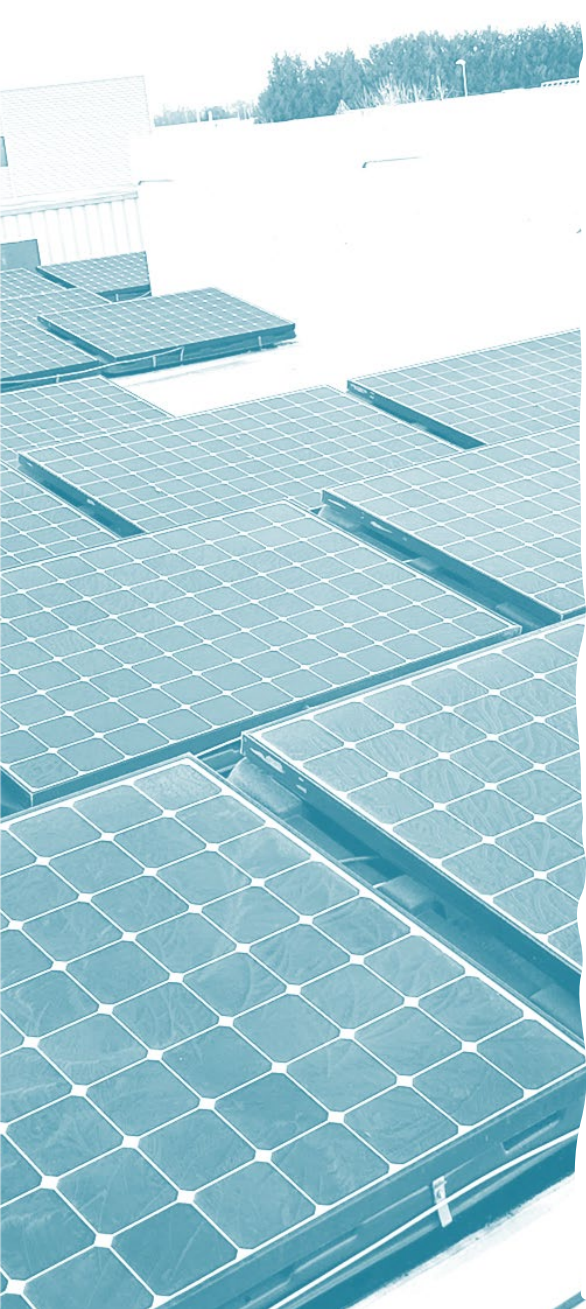


LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Fonds de concours de **TE80**
pour la **rénovation énergétique des bâtiments**

COLLECTIVITÉS CONCERNÉES	PROGRAMMATION, MOE, ÉTUDES ET PRESTATIONS ANNEXES	TRAVAUX	OBSERVATIONS
Communes reversant la taxe à 100% au bénéfice de TE80 et de leurs groupements.	80 % 80 000 € d'aide maximum/projet.	20 % 60 000 € d'aide maximum/projet	▪ 1 projet aidé/an/par collectivité ▪ 40 % d'économies d'énergie ▪ Récupération des CEE générés ▪ Priorité aux opérations en mandat de maîtrise d'ouvrage

ENVELOPPE ANNUELLE : 1,2 MILLION €
ENVELOPPE RESTANTE : 350 000€



LES GÉNÉRATEURS

Le réseau qui donne une **nouvelle énergie** à votre territoire



**territoire
d'énergie**

SOMME

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES

**DIRECTION DE LA TRANSITION
ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE**



Le réseau **Générateurs** : un conseiller neutre, gratuit et indépendant au **service des collectivités**



- ❑ **Accompagner le plus tôt possible les collectivités et EPCI** dans leurs **projets éoliens et photovoltaïques** : phase d'émergence et début du développement de projets de grande envergure
- ❑ **Compléter l'expertise des communes** : pour accompagner des projets via une note d'opportunité, maîtriser le rôle et les niveaux d'implication qu'elles peuvent avoir,
- ❑ **Favoriser l'émergence de grands projets de solarisation** de patrimoine, via des AMI (*appels à manifestation d'intérêt*)

FORMATION ADEME (*gratuite*)

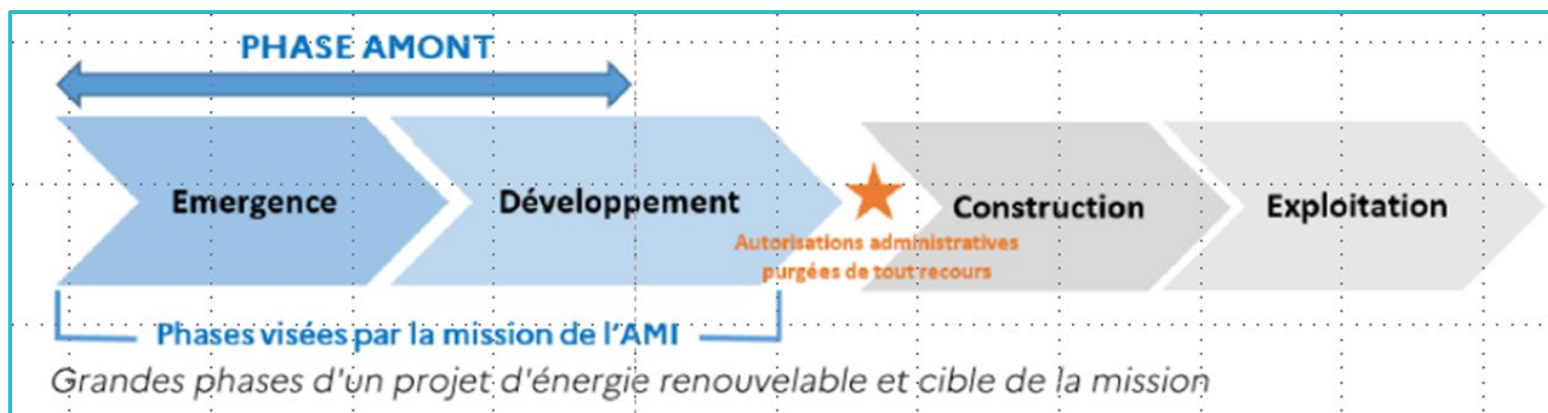
« **Connaitre l'essentiel sur les projets EnR participatifs et citoyens** »

Coanimée par  **LES GÉNÉRATEURS**
Le réseau qui donne une *nouvelle énergie* à votre territoire
et **EnergEthic**



24/11/2026
AMIENS

Une **EXPERTISE locale et publique**
soutenue par **l'ADEME, la Région**
et les **services de l'Etat**



Solaire Photovoltaïque : L'offre d'accompagnement de TE80

Territoire d'Énergie Somme (TE80) propose une expertise locale et publique pour accompagner les collectivités dans leurs projets de transition énergétique. L'offre concernant le solaire couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, du conseil stratégique initial aux différentes options de financement et de portage des installations.

Du Diagnostic à la Décision (Phase Amont)



Un parcours d'études en trois étapes

Analyse simplifiée, pré-faisabilité avec modélisation 3D, puis études spécifiques de structure ou géotechniques.



Expertise technique et juridique

Accompagnement sur l'émergence des projets, l'analyse des opportunités et la possibilité d'autoconsommation collective ou individuelle.



Personne Morale Organisatrice (PMO)

TE80 facilite l'adhésion à l'association départementale ADACES pour la gestion simplifiée d'une opération d'autoconsommation collective.

Trois modes de réalisation au choix



Portage direct
par la collectivité



Portage temporaire
par TE80



Tiers-investissement
complet par TE80

Réalisation et Modes de Gestion



Seuils de propriété TE80

Investissement possible pour les projets au sol ou ombrières jusqu'à environ 700 KWc



Engagement longue durée

Les installations portées par TE80 font l'objet d'un bail ou d'une convention de 40 ans.

Statut de la collectivité

Adhérent reversant
la TCFE à 100%

Adhérent reversant
la TCFE à 2%

Non Membre

Accompagnement direct

0 € ✓

300 € / jour

300 € / jour

Mandat Maîtrise d'Ouvrage

0 € ✓

300 € / jour

300 € / jour



Contact : Frédéric LELONG
Mail : frederic.lelong@te80.fr
Tél : 06.38.21.14.24

- Vous avez des bâtiments ? Le photovoltaïque peut faire la différence

Exemple concret : Poulainville – Autoconsommation collective



Installation photovoltaïque

20 kWc en toiture sur le
groupe scolaire



10 PDL consommateurs

Réunis en autoconsommation
collective



Mise en service :

1^{er} août 2025

Pour une consommation annuelle d'environ 60 MWh (40 MWh minimum nécessaire pour mettre en place une ACC rentable)



RÉSULTATS 2025-26*

-21,5%

Sur la facture d'électricité de la
commune
Soit plus de **1 650 € d'économies**
réalisés dès la 1^{ère} année

**Depuis sa mise en service*



**Vous avez un
projet ?**

Parlons-en !



Votre interlocuteur dédié :

Frédéric LELONG

✉ frederic.lelong@te80.fr

☎ 06 38 21 14 24

TE80 vous accompagne de l'étude à la réalisation, en toute neutralité.

- ✓ Étude de faisabilité et analyse économique du projet
- ✓ Accompagnement technique et administratif jusqu'à la mise en service
- ✓ Mise en relation avec les différents acteurs compétents

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET ET GRATUIT
pour les communes membres reversant leur taxe à 100%



ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE CHALEUR ET DE RAFRAICHISSEMENT

DIRECTION DE LA TRANSITION
ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

LES RÉSEAUX DE CHALEUR : un service public pour développer massivement la production de chaleur renouvelable



- **La distribution de chaleur est un service public, de compétence communale**

- Pas d'obligation de raccordement pour l'utilisateur
- Démarche territoriale et partenariale entre une collectivité, un gestionnaire et les abonnés

- **TE80 peut prendre cette compétence en lieu et place de la commune (*transfert via délibération*)**

- Assure alors les études, le montage du projet, l'investissement et la gestion du service public
- Commercialise et facture la chaleur aux abonnés du service.



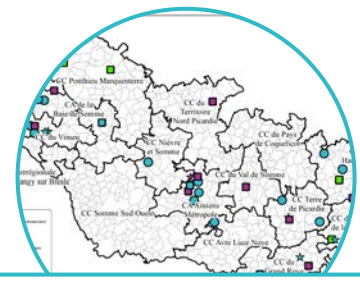
CORBIE
2 MW - Bois



ROYE
1,2 MW - Bois



DOULLENS
3 MW - Anas de lin



PROJETS EN COURS
Flixecourt/Frivilles-Escarbotin/Poix-de-Picardie

DES ATOUTS MULTIPLES

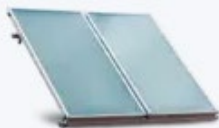
Outil majeur de la décarbonation et de l'aménagement durable d'un territoire...

- Décarboner la chaleur en réduisant le nombre de chaufferies fossiles, en mutualisant les besoins et les moyens de production et de distribution
- Renforcer la performance énergétique des bâtiments desservis et réduire les consommations

■ MAIS... Des prérequis indispensables

- Collectivités de type « centre bourg » à minima
- Des bâtiments consommateurs (Etablissements de santé, scolaires, piscines, logements sociaux...) et une densité thermique suffisante
- Valoriser les ressources énergétiques renouvelables et locales
- Susciter l'adhésion de l'ensemble des acteurs dès l'émergence du projet

Ressources
possibles
dans le 80



Solaire thermique



Géothermie



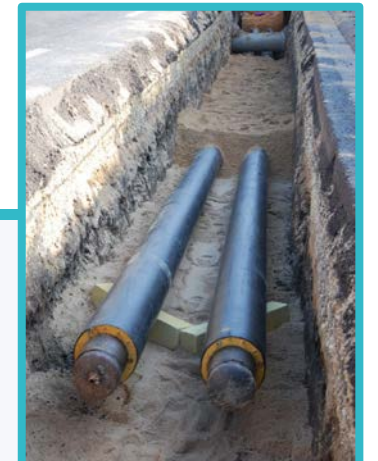
Méthanisation



Chaleur fatale



Biomasse



LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Contrat Chaleur Renouvelable territorial de la Somme (CCRt80)

1

≡ Analyse de pertinence / visites/ Études d'opportunités
gratuites

2

≡ Subventions jusqu'à **70 % des études**
(plafond à 100 000 € HT de dépenses)
≡ Subventions **jusqu'à 65 % des travaux**
≡ Identification des autres dispositifs disponibles

3

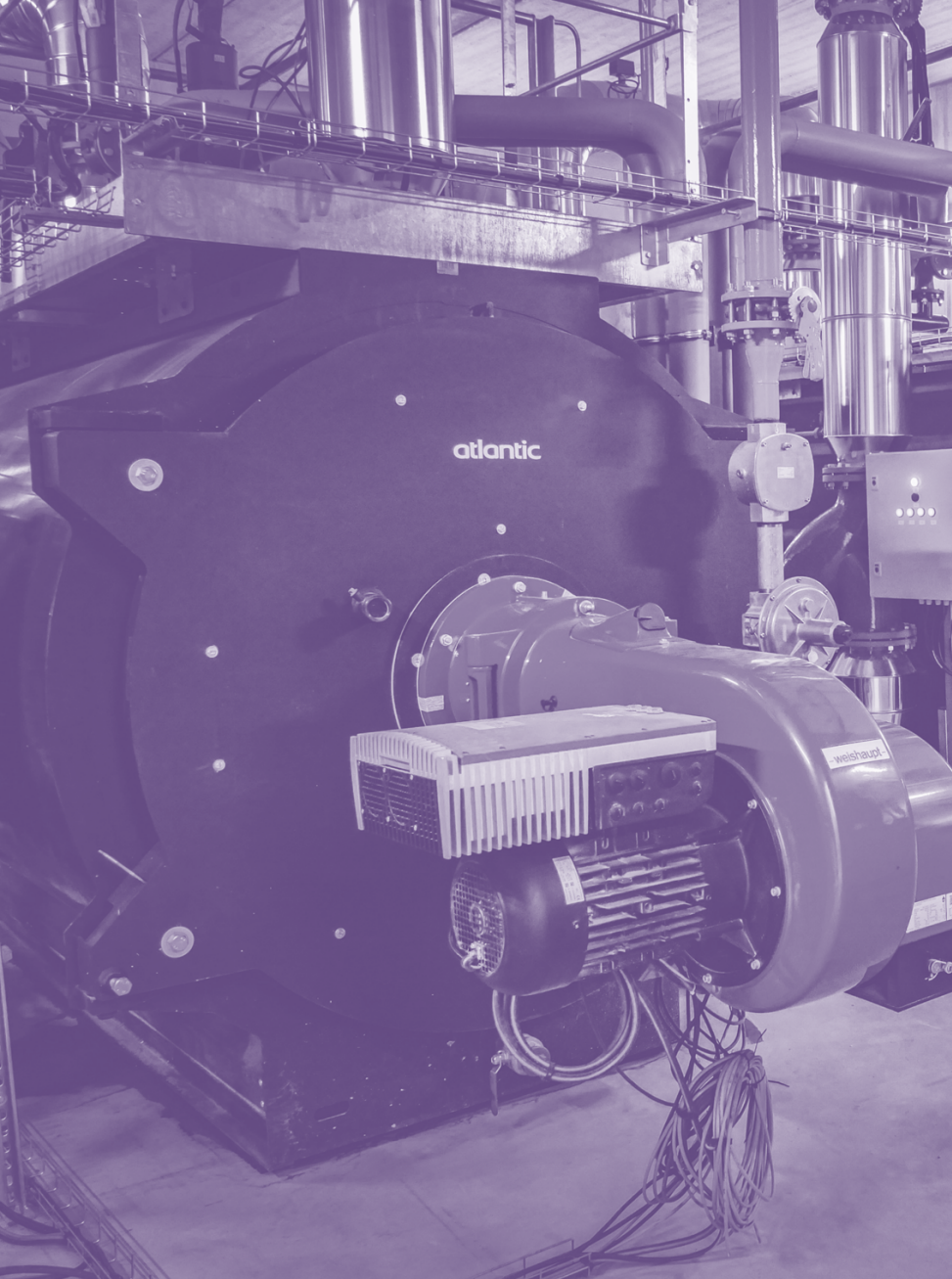
≡ Accompagnement **sur toute la durée du projet**
≡ Aide au **montage du plan de financement** :
aides de Territoire d'Énergie Somme, du CD80, de l'État
(DSIL/DETR/fonds vert), CEE...

Ouvert à tous !

(hors particuliers)

**Pour toute
installation d'une
énergie renouvelable
pour votre
chauffage, ECS
et rafraîchissement.**

**ENVELOPPE RESTANTE (2024-2027) :
8 MILLIONS €**



NOUS FINANÇONS

LE REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES PAR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES !

FONDS CHALEUR ADEME – OPÉRÉ PAR
TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES



GÉOTHERMIE



SOLAIRE
THERMIQUE



RÉCUPÉRATION
DE CHALEUR FATALE



BIOMASSE
(BOIS ÉNERGIE)



RÉSEAUX DE
CHALEUR

POURQUOI FAIRE APPEL À TE80 ?



FINANCEMENT
des études et
investissements



RÉDUCTION DES COÛTS
et sécurisation
du projet



AIDES CUMULABLES
avec d'autres
dispositifs



ACCOMPAGNEMENT
local et personnalisé



VOUS SOUHAITEZ
LANCER VOTRE PROJET ?
CONTACTEZ NOUS !



theo.klaus@te80.fr



07 85 65 63 47



En savoir plus sur
le Fonds Chaleur ADEME



Découvrez TE80
et nos actions



territoire
d'énergie
SOMME



FONDS
CHALEUR
EXPERTISE ET FINANCEMENT

territoire
d'énergie
SOMME

Plaquette 2026

*Disponible
à la table d'accueil*



MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

IRVE

DIRECTION
DES OPÉRATIONS



RÉSEAU DE **BORNES DE RECHARGE** POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Quelques informations préalables

- Un véhicule électrique dispose d'un réservoir qui est « une batterie »
- Un réservoir avec une capacité en kWh (comme un véhicule thermique)
- Pour remplir le réservoir : il faut charger la batterie avec des limitations liées aux bornes, mais aussi à la voiture et à la batterie elle-même.



RÉSEAU DE **BORNES DE RECHARGE** POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Les choix de TE80

- Un parc accessible au public sur l'ensemble du département, garantissant aux habitants la proximité d'une borne
- L'aménagement de certains axes pour « l'itinérance ».



RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Exemple : Installations de bornes de recharge en centre-bourg



RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le parc de bornes de TE80

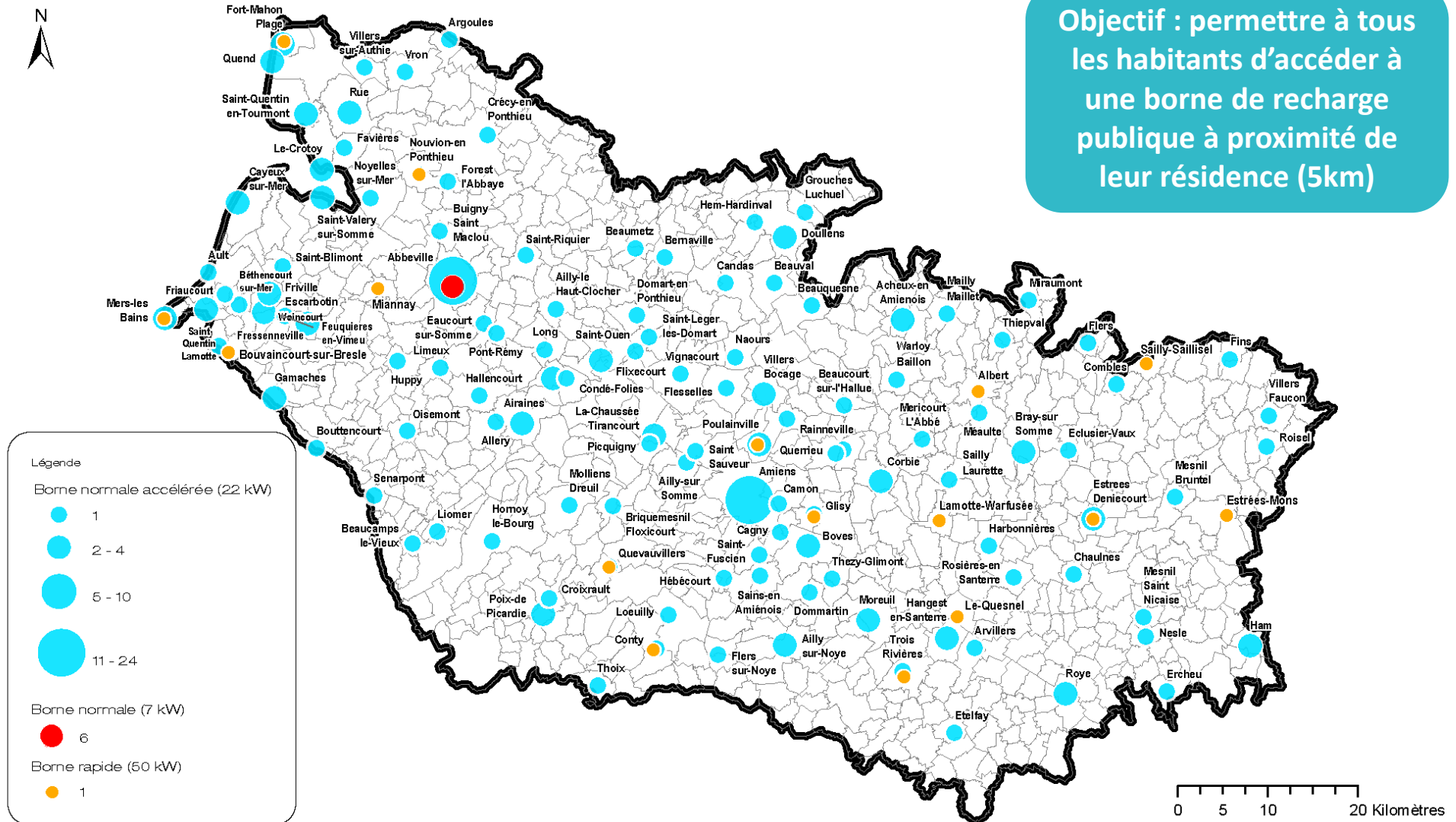
Le parc complet

Secteur	Nbre PdC 22 kW	Nbre PdC 50 kW
Parc complet IRVE TE80	362	33

RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Objectif : permettre à tous
les habitants d'accéder à
une borne de recharge
publique à proximité de
leur résidence (5km)



RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

IRVE					
Evolution du nombre de connexions par secteur (1er Semestre)					
N°secteur ▼	Secteur ▼	2024 ▼	2025 ▼	2026 ▼	Evolution par rapport à n-1 ▼ Nbre de PdC au 30/06/2026
0	Secteur Hors TE80 (Amiens / Camon)	6 539	6 900	7 036	2%
1	Secteur Amiens Métropole	1 346	1 362	1 152	-15%
2	Secteur Avre Luce Noye	868	737	869	18%
3	Secteur Baie de Somme	4 033	4 773	5 922	24%
4	Secteur Est de la Somme	420	414	561	36%
5	Secteur Grand Roye	279	473	240	-49%
6	Secteur Haute Somme	273	652	618	-5%
7	Secteur Nièvre et Somme	571	764	1 098	44%
8	Secteur Pays du Coquelicot	783	723	858	19%
9	Secteur Ponthieu-Marquenterre	3 734	4 826	5 743	19%
10	Secteur Somme Sud-Ouest	1 079	1 196	1 810	51%
11	Secteur Terre de Picardie	399	454	718	58%
12	Secteur Territoire Nord Picardie	623	596	651	9%
13	Secteur Val de Somme	319	276	346	25%
14	Secteur Vimeu, Villes-Sœurs et Aumale Blangy S/Bresle	2 506	2 455	2 941	20%
Total		23 772	26 601	30 563	15%
					444

RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

IRVE

Evolution de la fourniture en énergie (kWh) par secteur (1er Semestre)

N°secteur ▼	Secteur ▼	2024 ▼	2025 ▼	2026 ▼	Evolution par rapport à n-1	Nbre de PdC au 30/06/2026
0	Secteur Hors TE80 (Amiens / Camon)	142 194	149 144	159 142	7%	46
1	Secteur Amiens Métropole	30 809	26 988	28 079	4%	32
2	Secteur Avre Luce Noye	18 765	13 422	17 858	33%	18
3	Secteur Baie de Somme	74 916	93 360	113 964	22%	64
4	Secteur Est de la Somme	7 572	4 902	7 461	52%	10
5	Secteur Grand Roye	12 159	10 418	6 200	-40%	12
6	Secteur Haute Somme	4 053	13 251	11 761	-11%	16
7	Secteur Nièvre et Somme	11 622	13 954	33 561	141%	24
8	Secteur Pays du Coquelicot	18 496	17 853	21 258	19%	25
9	Secteur Ponthieu-Marquenterre	76 529	106 689	119 920	12%	54
10	Secteur Somme Sud-Ouest	22 249	26 949	43 649	62%	38
11	Secteur Terre de Picardie	8 473	10 201	16 752	64%	11
12	Secteur Territoire Nord Picardie	14 268	11 595	12 947	12%	32
13	Secteur Val de Somme	7 712	6 120	8 257	35%	15
14	Secteur Vimeu, Villes-Sœurs et Aumale Blangy S/Bresle	51 551	52 942	64 082	21%	47
Total		501 368	557 788	664 891	19%	444

RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Objectifs de TE80

- ✓ Service aux habitants et visiteurs
- ✓ Attractivité du territoire
- ✓ Anticipation des évolutions de mobilité

Rôle de TE80

- ✓ Portage possible du projet
- ✓ Financement et exploitation
- ✓ Maintenance
- ✓ Résultats



RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

- **Si la demande s'intègre dans le schéma de déploiement :**
aide de 75 % de TE80 (sinon 25% ou aide nulle si l'emplacement de la borne est « non pertinent »)
- **TE 80 assure :**
 - ✓ L'Installation des bornes
 - ✓ Le Raccordement au réseau
 - ✓ Assure l'exploitation : La supervision et la monétique (perçoit les recettes)
 - ✓ Assure les achats de l'électricité
 - ✓ Assure la maintenance



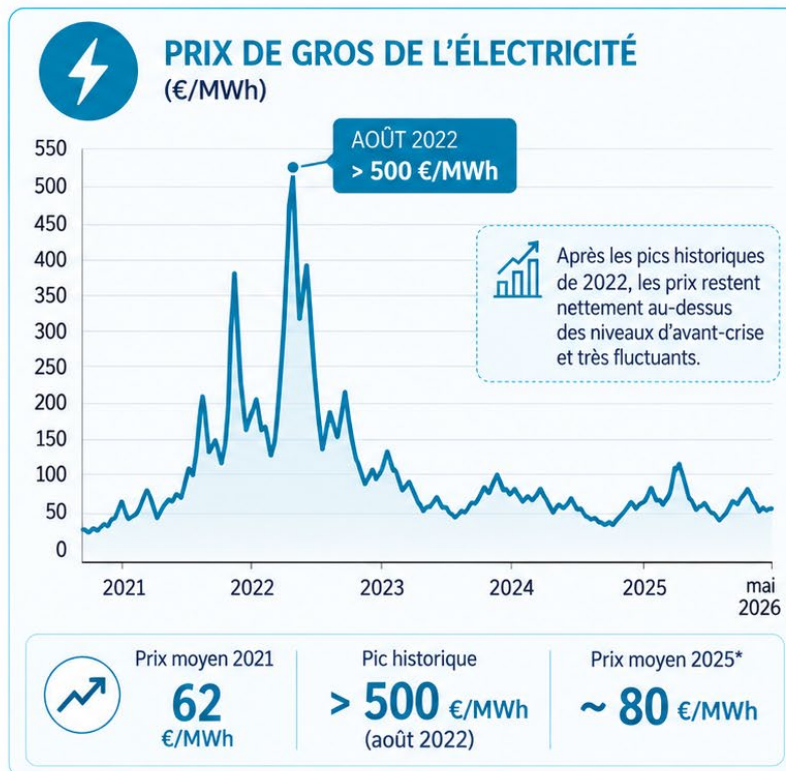


ACTUALITÉS ET ENJEUX A VENIR

- Volatilité des prix de l'énergie
- Certificats d'Economie d'Énergie

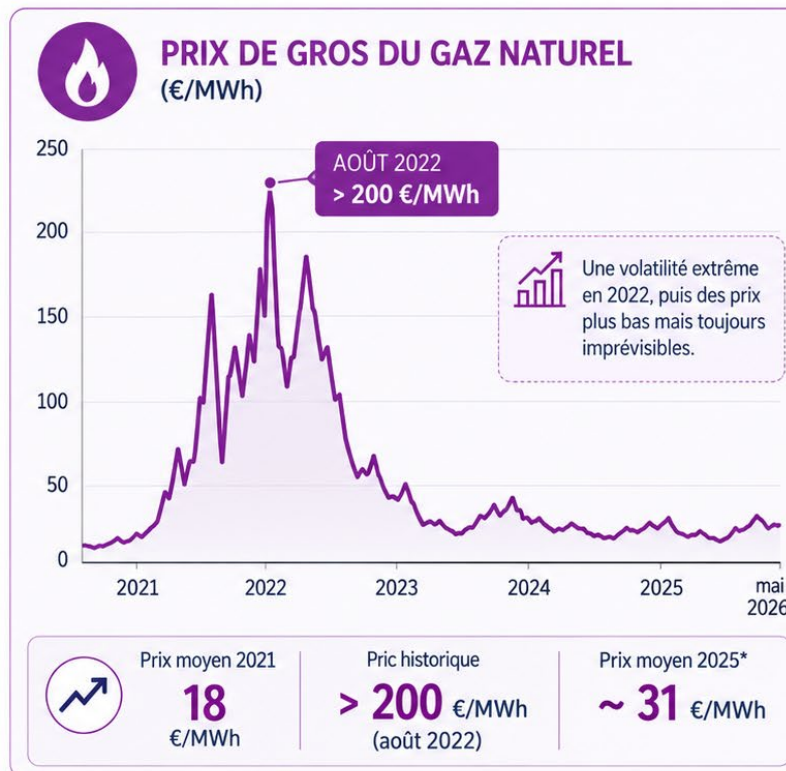
VOLATILITÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE

Des marchés soumis à de fortes variations qui impactent directement les budgets des collectivités.



* données 2025 à fin mai 2026

Source : CRE – Rapport de surveillance des marchés de gros 2025



Indispensable pour les collectivités : anticiper, mutualiser et agir sur les consommations.



Décomposition d'une facture d'électricité

1. Fourniture (~40%) :

- Achat de l'électricité sur les marchés de gros
- Frais commerciaux
- Coûts liés aux obligations réglementaires des fournisseurs :
 - Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) : entrée en vigueur de la 6^{ème} période (2026-2030) avec hausse des obligations imposées aux fournisseurs d'énergie (> hausse des coûts pour le consommateur)
 - Mécanisme de capacité garantissant l'approvisionnement lors des périodes de pointe (réforme en 2026).

Décomposition d'une facture d'électricité

2. Acheminement (~30%) via le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité (TURPE 7)

Avec évolution depuis le 1^{er} août dernier (environ +3%) versé au gestionnaire de réseau et RTE

3. Taxes, fixées par l'Etat via la loi de finance (~30%) :

- Accise sur l'électricité (anciennement TICFE) basée sur la consommation
- Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) basée sur une partie de la part fixe du TURPE
- Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) collectée par les fournisseurs qui la reversent ensuite à l'Etat

~60 % de la facture (acheminement et fiscalité) ne dépendent pas directement du fournisseur d'électricité choisi.

AUTRES ÉVOLUTIONS 2026

Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH) : *suppression et impacts*

L'ARENH a disparu le 31 décembre 2025. Elle permettait aux fournisseurs d'acquérir pour le compte de leurs clients jusqu'à 100 TWh/an d'électricité nucléaire produite par EDF à un prix régulé de 42 €/MWh, indépendamment du prix du marché, selon les consommations des clients fournis.

Désormais, EDF commercialise l'ensemble de sa production nucléaire aux prix du marché. Le nouveau système repose sur un Versement Nucléaire Universel (VNU) qui prévoit une redistribution aux consommateurs uniquement lorsque les prix de marché dépassent certains seuils réglementaires.

Quel impact réel sur les factures ?

Avant 2026 : Prix de marché = 80 €/MWh. Le fournisseur pouvait acheter une partie importante de son électricité à 42 €/MWh via l'ARENH et le reste au prix du marché. Le coût moyen d'approvisionnement était donc contenu.

Après 2026 : Prix de marché = 80 €/MWh. Le fournisseur doit désormais acheter la totalité de son énergie au prix du marché. Le coût d'approvisionnement devient donc plus directement dépendant du marché.

Plus de volatilité >> Intérêt du groupement d'achat

VOLATILITÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE

Les collectivités doivent préserver leurs capacités d'investissement tout en maîtrisant leurs dépenses de fonctionnement.

Les 3 leviers prioritaires :

- **Réduire les consommations** : passage LED, rénovation énergétique, pilotage, flexibilité, évolution des comportements, etc.
- **Produire pour consommer localement** : photovoltaïque, réseaux de chaleur, autoconsommation, stockage, etc.
- **Mutualiser les achats** : grâce aux groupements de commandes portés par **TE80** !

VOLATILITÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE

ATTRIBUTAIRES DU MARCHÉ

du 01/01/2025
au 31/12/2027

• PROXELIA

LE GROUPEMENT DE COMMANDES D'ÉLECTRICITÉ

TE80 a lancé en 2024 de nouveaux accords-cadres et de nouveaux marchés subséquents afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergie pour les adhérents au groupement d'achats d'énergies au 1^{er} janvier 2025.

Le nouveau marché subséquent concernant la fourniture d'électricité a été notifié en 2024 pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2027.

AU 31/12/2025



448

adhérents

8 750

PDL (points de livraison)



134

GWh

**Marchés à prix fixe
pour la partie fourniture**

**Actuellement pour les sites de
puissance inférieur à 36 kVA,
le prix de l'électricité
est en moyenne inférieur
de 17 % au Tarif Réglementé
de Vente (TRV)**

Sollicitation à venir de TE80 (email) pour le renouvellement du marché subséquent qui sera relancé pour **2028** : vérification des coordonnées, des points de livraison (PDL) et autorisation d'accès aux données de consommation.

EVOLUTIONS 2026 CONCERNANT LE GAZ NATUREL

1. Hausse des coûts d'acheminement

- Transport (ATRT) : +3,41 % au 1er avril 2026
- Distribution (ATRD) : +5,87 % au 1er juillet 2026

2. Renforcement des obligations pour les Certificats d'Economie d'Energies (CEE)

- Augmentation des charges supportées par les fournisseurs de gaz.

3. Développement du biométhane

- Mise en place des Certificats de Production de Biogaz (CPB), intégrés progressivement dans les coûts de fourniture.

4. Augmentation du prix repère de vente du gaz

- +6,3% TTC au 1^{er} octobre 2026 pour les offres indexées au Prix Repère de Vente de gaz (PRVG)

VOLATILITÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE

GAZ

AU 31/12/2025

116
adhérents



582

PDL (points de livraison)

45
GWh



ATTRIBUTAIRE DES MARCHÉS

Du 01/01/2025 au 31/12/2028

▪ GAZELEC de PÉRONNE ▪ PROXELIA ▪ TOTAL ÉNERGIES

LE GROUPEMENT DE COMMANDES GAZ

TE80 a lancé en 2024 de nouveaux accords-cadres et de nouveaux marchés subséquents afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergie pour les adhérents au groupement d'achats d'énergies au 1^{er} janvier 2025.

Le nouveau marché subséquent concernant la fourniture en GAZ NATUREL a été notifié en 2024 pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2028.

CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)

La sixième période des Certificats d'Économies d'Énergies CEE a débuté le 1^{er} janvier 2026 pour une période de 4 ans : 2026/2029.*

TE80 aide les collectivités à valoriser les actions en groupant les dossiers de demandes et en gérant les démarches avec son partenaire sous contrat.

La procédure de constitution et de dépôt d'un dossier CEE est la suivante :

- Faire parvenir **le projet à TE80 le plus tôt possible à l'attention de Réjane VAN DEN BERGHE** rejane.vandenbergh@te80.fr
- Procéder à la **réalisation des travaux**
- Fournir une **copie de la facture définitive dès la fin des travaux**
- Faire compléter par l'entreprise l'**attestation de fin de travaux** fournie par TE80 :

www.te80.fr/nos-actions/transition-energetique/cee

En 2025, TE80 a déposé 6 dossiers représentant 5 281 opérations auprès du Pôle National des Certificats d'Économies d'Énergies pour validation, représentant 55 553 039 kWh Cumac.

En 2025, TE80 a cédé à son partenaire sous contrat 70 157 088 kWh Cumac, issus des dossiers précédents validés par le Pôle National des Certificats d'Économies d'Énergies pour une valeur totale de 493 906 €.

LES OUTILS **TE80**

- L'Espace adhérent TE80
- Les outils de signalement
 - *Maintenance* ÉCLAIRAGE PUBLIC
et VIDÉOPROTECTION
- Les fiches contacts
- Le Rapport d'Activités *annuel*
- Le guide des services et aides financières
- Les chiffres clés de votre secteur géographique

L'espace adhérent TE80

Fiche générale des informations TE80

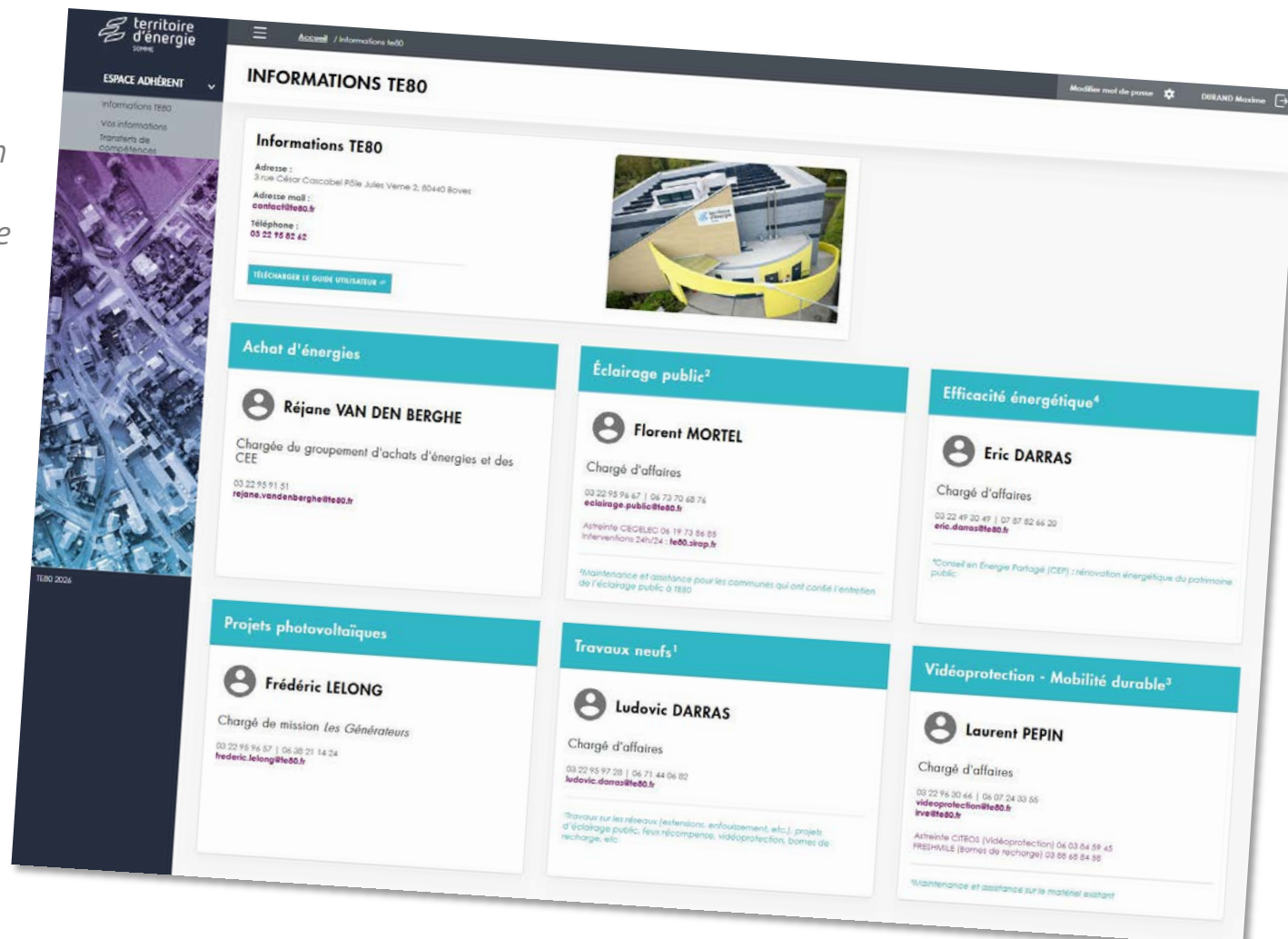
- Interlocuteurs par thématiques
- Contacts utiles
- Chargé(e)s d'affaires de votre secteur géographique...

www.te80.fr



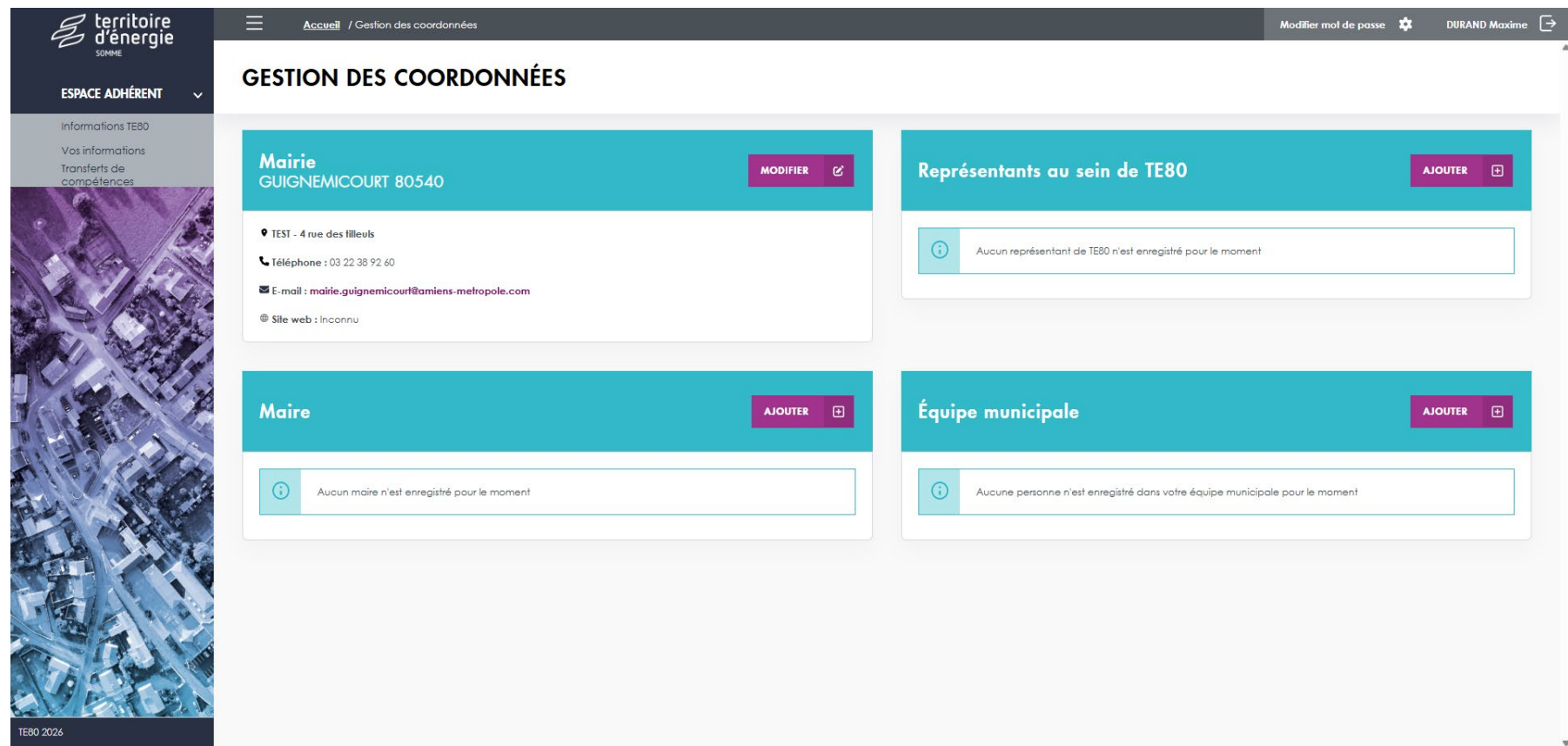
L'identifiant et le code de connexion sécurisé ont été transmis à l'ensemble des collectivités adhérentes à l'attention des secrétaires ou à la direction générale.

*Nouvel espace
sécurisé, mis en
service début
2026, à la veille
des élections
municipales.*



L'espace adhérent TE80

- Informations générales de la collectivité
- Les délégué(e)s de commune à TE80 et l'équipe municipale
- Modifications des informations et coordonnées de la collectivité en toute autonomie



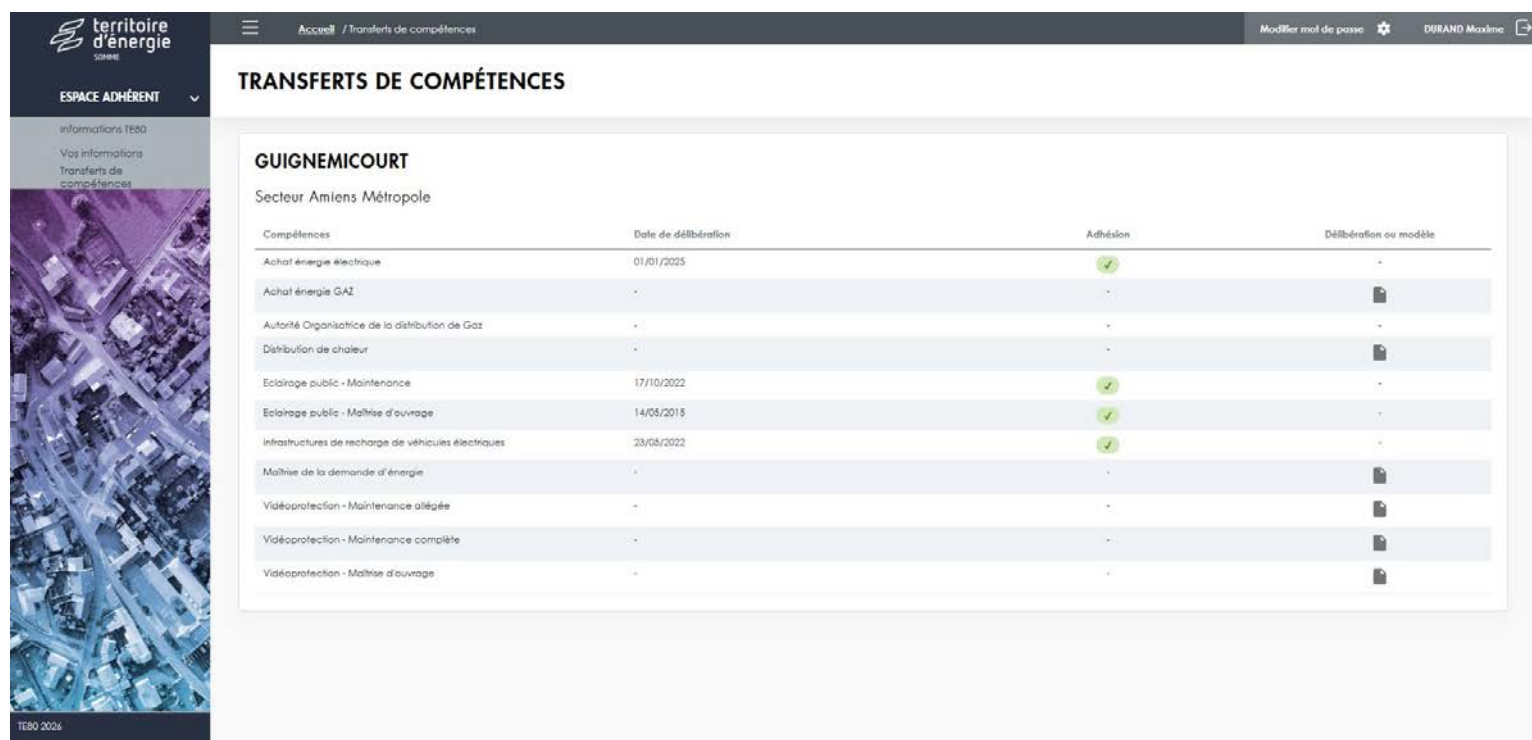
The screenshot displays the 'Gestion des coordonnées' (Management of coordinates) interface for the 'territoire d'énergie SOMME' (TE80). The interface is divided into several sections:

- ESPACE ADHÉRENT** (Adherent Space): A sidebar menu on the left with options for 'Informations TE80', 'Vos informations', and 'Transferts de compétences'.
- GESTION DES COORDONNÉES** (Management of coordinates): The main content area, which includes:
 - Mairie** (Municipality): A section for 'GUIGNEMICOURT 80540' with a 'MODIFIER' (Edit) button. It lists contact information: 'TEST - 4 rue des tilleuls', 'Téléphone : 03 22 38 92 60', 'E-mail : mairie.guignemicourt@amiens-metropole.com', and 'Site web : Inconnu'.
 - Maire** (Mayor): A section with an 'AJOUTER' (Add) button and a message: 'Aucun maire n'est enregistré pour le moment' (No mayor is currently registered).
 - Représentants au sein de TE80** (Representatives within TE80): A section with an 'AJOUTER' button and a message: 'Aucun représentant de TE80 n'est enregistré pour le moment' (No TE80 representative is currently registered).
 - Équipe municipale** (Municipal team): A section with an 'AJOUTER' button and a message: 'Aucune personne n'est enregistré dans votre équipe municipale pour le moment' (No person is currently registered in your municipal team).

The interface also features a top navigation bar with 'Accueil / Gestion des coordonnées' and a user profile section for 'DURAND Maxime' with a 'Modifier mon de passe' (Change my password) link.

L'espace adhérent **TE80**

- Cartographie instantanée des compétences transférées à **TE80**
- Accès direct aux délibérations transmises **historiquement** par votre collectivité
- Accès direct aux **modèles de délibération** pour les transferts de compétence à venir



The screenshot displays the 'Espace Adhérent' interface for 'territoire d'énergie SOMME'. The main section is titled 'TRANSFERTS DE COMPÉTENCES' and shows data for 'GUIGNEMICOURT' (Secteur Amiens Métropole). A table lists various competencies, their transfer dates, and the status of the transfer (Adhésion) and the availability of a model (Délibération ou modèle).

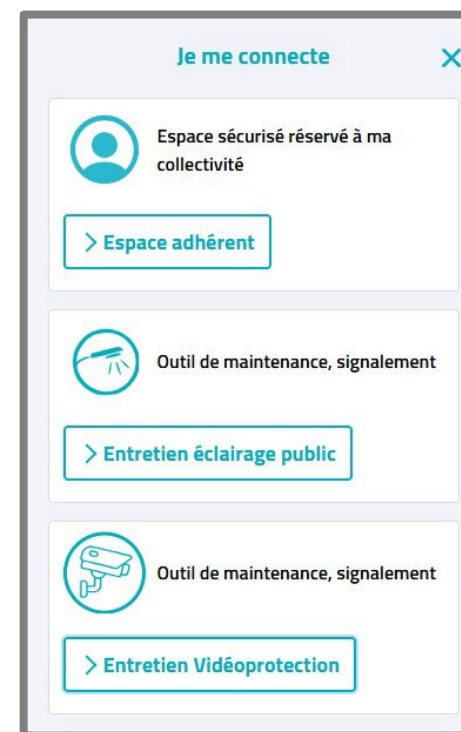
Compétences	Date de délibération	Adhésion	Délibération ou modèle
Achat énergie électrique	01/01/2025	✓	-
Achat énergie GAZ	-	-	📄
Autorité Organisatrice de la distribution de Gaz	-	-	-
Distribution de chaleur	-	-	📄
Eclairage public - Maintenance	17/10/2022	✓	-
Eclairage public - Maitrise d'ouvrage	14/05/2015	✓	-
Infrastructures de recharge de véhicules électriques	23/03/2022	✓	-
Maitrise de la demande d'énergie	-	-	📄
Vidéoprotection - Maintenance allégée	-	-	📄
Vidéoprotection - Maintenance complète	-	-	📄
Vidéoprotection - Maitrise d'ouvrage	-	-	📄

L'espace adhérent : **ressource de référence** pour votre **collectivité** et **TE80**

OUTILS DE MAINTENANCE

Le signalement via X'Map Cartographie

- Outil de signalement pour la maintenance et l'entretien de **l'Eclairage Public** et de la **Vidéoprotection**
- Accès à ces 2 espaces sur www.te80.fr



Pour déclarer un
disfonctionnement
je me connecte à
**L'OUTIL
DE MAINTENANCE
TE80**

contacts

SECTEUR PAYS DU COQUELICOT



TRAVAUX
NEUFS ¹



CÉDRIC DULAC

Chargé d'affaires
03 22 95 91 54 | 06 89 21 48 25
cedric.dulac@te80.fr



ÉCLAIRAGE
PUBLIC ²



FLORENT MORTEL

Chargé d'affaires
03 22 95 91 59 | 06 73 70 68 76
eclairage.public@te80.fr

Astreinte EITF 06 22 76 31 73
Interventions 24h/24 : te80.sirap.fr



VIDÉO
PROTECTION ³



LAURENT PÉPIN

Chargé d'affaires
03 22 96 30 66 | 06 07 24 33 55
videoprotection@te80.fr
irve@te80.fr

Astreinte CITEOS (Vidéoprotection)
06 03 84 59 45
FRESHMILE (Bornes de recharge)
03 88 68 84 58



MOBILITÉ
DURABLE ³



EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ⁴



ÉRIC DARRAS

Chargé d'affaires
03 22 49 30 49 | 07 87 82 66 20
eric.darras@te80.fr



PROJET
PHOTOVOLTAÏQUE



FRÉDÉRIC LELONG

Chargé de mission Les Générateurs
03 22 95 96 57 | 06 38 21 14 24
frederic.lelong@te80.fr



ACHAT
D'ÉNERGIES



RÉJANE VAN DEN BERGHE

Chargée du groupement d'achats
d'énergies et des CEE
03 22 95 91 51
rejane.vandenbergh@te80.fr

¹ Travaux sur les réseaux (extensions, enfouissement, etc.), projets d'éclairage public, feux récompense, vidéoprotection, bornes de recharge, etc.
² Maintenance et assistance pour les communes qui ont confié l'entretien de l'éclairage public à TE80.
³ Maintenance et assistance sur le matériel existant
⁴ Conseil en Énergie Partagé (CEP) : rénovation énergétique du patrimoine public



LES FICHES CONTACTS* DISPONIBLES

* Personnalisées par secteur géographique

à la table d'accueil

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

- A consulter en page d'accueil sur www.te80.fr
- Ou à télécharger dans l'onglet « Publications » de la Base documentaire



GUIDE DES SERVICES ET AIDES FINANCIERES 2026



- A consulter en page d'accueil sur www.te80.fr



CHIFFRES CLÉS PAR SECTEUR

Les chiffres clés
de votre secteur
à disposition à la
table d'accueil

RÉUNION DE SECTEUR
HAUTE SOMME
29/09/2026 - 9h00

 **territoire
d'énergie**
SOMME

VOTRE SECTEUR

Chiffres clés de l'accompagnement Territoire d'Énergie Somme - [juin 2025 - juin 2026]

 **Travaux sur le réseau d'électricité**

Types de travaux	Nombre de dossiers : 46			
	En cours	Terminés	À venir	Total
Extension	145 982,00 €	151 148,00 €	10 490,00 €	307 620,00 €
Effacement	359 691,00 €	511 388,00 €	515 095,00 €	1 386 174,00 €
Renforcement	192 131,00 €	359 966,00 €	54 791,00 €	606 888,00 €
Sécurisation				
Montant total HT	697 804,00 €	1 022 502 €	580 376,00 €	2 300 682,00 €
Participation TE80	418 234,00 €	638 341,00 €	261 140,00 €	1 317 715,00 €
Participation (commune, tiers)	279 570,00 €	384 161,00 €	319 236,00 €	982 967,00 €

 **Éclairage public, vidéoprotection et bornes de recharge**

Types de travaux	Nombre de dossiers : 12			
	En cours	Terminés	À venir	Total
Éclairage public		96 470,00 €	16 096,00 €	
Vidéoprotection				
Borne de recharge				
Montant total HT	€	96 470,00 €	16 096,00 €	€
Participation TE80	€	19 294,00 €	3 219,00 €	€
Participation (commune, tiers)	€	77 176,00 €	12 877,00 €	€

 **Bornes de recharge**

- Nombre de bornes de recharge : ____
- Nombre de points de charge : ____
- Ventes annuelles : ____ kWh¹
- Évolution 2023 → 2026 : ____

 **Vidéoprotection**

- Nombre de communes équipées : ____
- Nombre de caméras installées : ____
- Liste des communes : voir annexe

¹ soit environ ____ km parcourus (base : 20 km pour 100 kWh)

RÉUNION DE SECTEUR
HAUTE SOMME
29/09/2026 - 9h00

 **territoire
d'énergie**
SOMME

VOTRE SECTEUR

Chiffres clés de l'accompagnement Territoire d'Énergie Somme - [2025]

 **Bâtiments et énergies renouvelables**
Les collectivités accompagnées par Territoire d'Énergie Somme

7 communes accompagnées + TEPCI

26 bâtiments accompagnés

18 983 m² de surface bâtie

1 opération sous mandat

391 329 € d'études et travaux réalisés

118 759 € octroyés par le fonds de concours TE80

2025 année de référence

Temps forts 2025

- 2 audits énergétiques réalisés sur le patrimoine bâti des communes
- 1 audit complet de chaufferie
- 12 études solaire photovoltaïque
- 1 installation solaire sur toiture

 Centre aquatique O2 à Péronne

 Siège de la CCHS et son extension

 **Collectivités accompagnées**

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE SOMME
- AIZECOURT LE BAS
- MOISLAINS
- GINCHY
- GUEUDECOURT
- SAILLY SAILLISEL
- LIERAMONT
- MAUREPAS FOREST

CONCLUSION



- Des leviers d'économies immédiats
- Des aides importantes
- Un accompagnement complet



**MERCI
DE VOTRE
ATTENTION**

Des questions ?

Retrouvez bientôt cette présentation sur www.te80.fr